

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 moi.
26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER:	45.—	23.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: 31 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., caux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La mauvaise foi de la Chine

Au point de vue diplomatique autant qu'au point de vue militaire, la situation demeure assez confuse en Corée du Nord. Les sombres prévisions du général Mac Arthur, telles qu'elles ont été formulées à la veille des élections américaines — dans un but vraisemblablement intéressé — ne se sont pas réalisées jusqu'à présent. Dans l'ensemble, les forces des Nations Unies tiennent leurs positions, à une distance qui n'est plus très éloignée de la frontière. Si elles ont été contraintes de reculer dans certains secteurs, elles ont encore progressé dans d'autres. Sans doute ne s'agit-il plus de la marche triomphale qui a suivi le débarquement d'Inchon et qui a mené les troupes de l'O.N.U. au delà de Piongyang. Et sans doute aussi le froid paralyse-t-il désormais les opérations. Mais, d'une façon générale, on ne voit pas que l'armée Mac Arthur soit dangereusement menacée — au contraire!

La grande inconnue réside dans les suites que peut comporter l'intervention chinoise. Sur la réalité de cette dernière, il n'y a plus de doute possible. Les Alliés continuent seulement à se demander quel sens il faut lui donner et jusqu'à quel point Mao-Tsé-Toung a l'intention d'aller. Le Conseil de sécurité s'est montré relativement modéré quand il a traité de l'affaire, la semaine dernière. Il a pris soin de ne pas irriter le gouvernement de Pékin. Il a souligné que l'O.N.U. respecterait la frontière mandchoue. Cela allait d'ailleurs de soi. S'en prendre à la Chine n'a jamais été dans les intentions des Nations Unies. Leur seul objectif est de libérer la Corée du joug communiste et d'empêcher que l'agresseur nordiste ne renouvelle son coup du 25 juin. Ayant donné ces garanties essentielles, comme aussi celles que les installations du fleuve Yalou continueraient à fournir de l'énergie à la Mandchourie, le Conseil de sécurité a invité un délégué de Mao-Tsé-Toung à venir s'expliquer devant lui au sujet de la véritable mobilisation de troupes qu'est en train d'effectuer la république populaire de Chine.

Or, celle-ci a répondu — avec hauteur — par une fin de non-recevoir. Si l'affaire coréenne doit être évoquée à Lake-Success, elle le sera, d'après le gouvernement de Pékin, en même temps que la question de Formose qui est un tout autre problème. Et le cabinet communiste chinois dénoncera des généralités qui ne reposent sur aucun fondement: l'impérialisme américain menace l'intégrité de la république populaire, les «volontaires» chinois qui partent pour la Corée ne font que défendre leur patrie en danger, etc. On ne saurait travestir les faits avec plus de mauvaise foi.

Et c'est ici qu'on s'interroge dans le camp occidental. Mao-Tsé-Toung sait, autant que quiconque, qu'aucun membre des Nations Unies ne peut nourrir le dessein de renverser son régime. Personne ne dispose des énormes moyens militaires qui seraient nécessaires pour mener à chef une entreprise de cette sorte. Alors, il faut bien conclure que, par son intervention massive, la Chine cherche la bagarre. Sous quelle forme? S'agit-il seulement pour elle d'entretenir un foyer d'agitation en Corée et d'immobiliser là-bas, pour le grand plaisir de l'allié soviétique, les divisions américaines qui seraient utiles ailleurs? Ou entend-elle réellement donner le signal d'une troisième conflagration générale? C'est ce qu'on se demande aujourd'hui.

René BRAICHET.

Pas d'accord entre Lhassa et Pékin

Les hostilités continueraient au Tibet

LA NOUVELLE-DELHI, 16 (A.F.P.) — La mission indienne à Lhassa a démenté jeudi les informations selon lesquelles les Tibétains et les Chinois auraient conclu un accord en vue du cessez le feu.

La mission indienne précise que le gouvernement du Tibet n'a aucune communication directe avec la Chine.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE: Le rendez-vous des lectrices

EN SEPTIÈME PAGE: Exposition des femmes peintres et sculpteurs par Dorette Berthoud

Coup d'œil sur le budget de l'État de Neuchâtel (II)

La réorganisation financière de la Suisse par J. Ld.

LES INONDATIONS EN FRANCE



Cette photographie a été prise à Vaulx-en-Velin, près de Lyon, où la crue du Rhône a causé des inondations catastrophiques.

AU COURS DE SA CONFÉRENCE DE PRESSE

Le président Truman donne de nouvelles assurances à la Chine communiste

Les Etats-Unis, dit-il, respecteront l'intégrité territoriale chinoise

WASHINGTON, 17 (A.F.P.). — Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le président Truman a donné à la Chine communiste de nouvelles assurances formelles que les Etats-Unis respecteraient son intégrité territoriale. Il a lancé en même temps un appel au gouvernement de Pékin pour que celui-ci mette fin à l'intervention de ses troupes en Corée.

Soulignant qu'il parlait au nom du gouvernement et du peuple américains, M. Truman a déclaré, d'autre part, que les Etats-Unis prendront toute mesure compatible avec leur dignité pour éviter une extension des hostilités en Extrême-Orient.

Le président a ajouté que si les communistes chinois partagent le désir des Nations Unies de voir régner en Extrême-Orient la paix et la sécurité, ils n'assumeront pas la responsabilité de faire obstacle aux buts que poursuivent les Nations Unies en Corée.

Pour la formation d'un comité d'étude en faveur de la représentation chinoise à l'O.N.U.

FLUSHING-MEADOW, 17 (A.F.P.). — Le président de l'Assemblée a donné lecture, jeudi matin, en séance plénière, de la liste des membres qu'il propose pour former le comité qui étudiera la ques-

tion de la représentation chinoise à l'O.N.U.: ce sont la Belgique, le Canada, l'Inde, l'Irak, le Mexique, les Philippines et la Pologne.

C'est pour des raisons d'opportunité politique que le président a attendu jusqu'à aujourd'hui pour dresser la liste des membres du comité, qui comprend deux membres sur sept, reconnaissant la Chine communiste, ce qui, dit-il, représente la même proportion qu'à l'Assemblée, où dix-sept pays sur soixante reconnaissent le régime de Pékin.

A la demande des représentants de l'U.R.S.S. et de la Pologne, qui n'ont pas paru satisfaits de la composition du comité, le vote sur sa composition a été remis à une prochaine séance.

Le mauvais temps dans le Jura français

DOLE, 17 (A.F.P.). — Le mauvais temps sévit à nouveau dans le Jura et la situation tend à devenir critique, la plaine du Doubs et celle de la Loue étant déjà recouvertes par les eaux. Le niveau de la Loue a monté d'un mètre et contrairement à ce qui était prévu, le Doubs est resté stationnaire à Dôle.

D'autre part, dans le Haut-Doubs, la rivière a monté de 20 centimètres à Voujeaucourt et de 10 centimètres à Besançon.

Les autorités se renseignent sur la quantité et les qualités des habitants

Tous les humains vivant sur le territoire de la Suisse seront dénombrés avec exactitude le 30 novembre à minuit

L'organisation du recensement fédéral dans la commune de Neuchâtel

Tout le monde se compte.

En cette fin d'année 1950, plus de quarante pays procèdent à l'inventaire de leurs populations.

Depuis un siècle, un recensement a lieu tous les dix ans en Suisse. Le 30 novembre à minuit (ou plus exactement le 1er décembre à 00 h. 00) tous les êtres humains vivants qui se trouveront sur le territoire de la Confédération seront visés par la grande enquête officielle conduite par le bureau fédéral des statistiques. On imagine le branle-bas que doivent connaître ces jours certains bureaux de Berne quand on apprend que la seule commune de Neuchâtel a reçu quarante gros colis et trois lourdes caisses contenant le matériel destiné uniquement au dénombrement de loements et de la population résidant dans la localité au début de décembre; et quand on sait, par ailleurs, qu'il faudra trois ans pour dépeupler tous les renseignements recueillis...

«Que de paperasse!», dira-t-on. Mais elle n'est pas sans utilité, dans ce cas. Chacun sait qu'un recensement est intéressant à plus d'un égard. Non seulement, en révélant le chiffre exact de population des communes et des cantons, il permet de fixer le nombre des sièges de certaines autorités législatives ou judiciaires et de fixer la répartition de diverses subventions, mais il donne des renseignements utiles pour résoudre des problèmes économiques, sociaux ou autres à l'échelon de la Confédération, des cantons et des communes.

Le fonctionnement général des opérations

Dans tout le pays, les communes sont chargées des opérations pratiques de recensement. En ce qui concerne notre canton, les bureaux communaux recevront leurs directives et transmettront les résultats du recensement par l'intermédiaire du département cantonal de l'intérieur à l'exception des trois villes, où le travail est plus vaste et plus délicat.

De précieux intermédiaires: les recenseurs

La commune de Neuchâtel a été divisée pour l'occasion en 130 petits secteurs. Le Conseil communal s'est assuré de la collaboration d'un nombre égal de recenseurs, qui ont été recrutés essentiellement dans le corps enseignant ainsi que parmi les retraités et les fonctionnaires communaux. Du soin de ces personnes — qui serviront d'agents de liaison entre la population et les autorités — dépend la rigoureuse exactitude de l'enquête. Elles recevront des instructions très complètes et très précises; elles seront chargées de parcourir des quartiers qu'elles connaissent particulièrement bien; elles seront rendues attentives à l'importance qu'il y a à accomplir leur travail avec courtoisie, à donner toutes les explications complémentaires que pourraient souhaiter leurs interlocuteurs.

A noter que si les recenseurs sont tenus de vérifier personnellement si toutes les rubriques des formulaires ont été correctement remplies ils ont aussi l'obligation de considérer com-

ÉCHOS DU MONDE

Que feront les journaux pendant l'été?

Une expédition danoise a levé l'ancre pour chasser le serpent de mer dans les grandes profondeurs sous-marines. Le chef de cette expédition originale, le Dr Anton Bruun, a déclaré: «Il est tout à fait possible que l'on puisse trouver des serpents de mer, ou des êtres analogues, dans les profondeurs encore inexplorées».

L'expédition durera deux ans. Elle parcourra les mers du monde entier. On utilisera deux câbles d'acier spéciaux, dont l'un est long de plus de 10 kilomètres. Grâce à eux, on espère pêcher des monstres, à des profondeurs plus considérables que l'altitude des plus hautes montagnes. A bord de la «Galathea», ancienne frégate britannique, frêtée pour l'expédition, se trouvent 106 personnes. L'expédition explorera tout d'abord le golfe de Gascogne. Puis elle gagnera toutes les «régions aux profondeurs inexplorées» portées sur les cartes marines.

Le rayon de la mort antimouches

M. Hermann Wolf, 47 ans, ingénieur hambourgeois pressa sur un bouton et — affirma-t-il — toutes les mouches de son laboratoire tombèrent mortes.

Il avait expérimenté son «rayon de la mort suprasonique».

Il espère vendre son invention pour 900 marks, l'été prochain.

M. Wolf proclame que son instrument tue les insectes, mais n'affecte pas les êtres humains, en émettant des sons inaudibles aux oreilles humaines. L'appareil ressemble à un petit récepteur de radio.

DANS SON DISCOURS DU TRÔNE

Le roi Farouk annonce qu'il dénoncera le traité anglo-égyptien

LE CAIRE, 16 (Reuter). — Le discours du trône lu jeudi par Nahas Pacha, premier ministre, à l'ouverture du parlement égyptien, déclare entre autres choses:

Mon gouvernement estime que le traité anglo-égyptien de 1936 ne constitue plus une base appropriée pour les relations des deux pays. Il est en conséquence devenu absolument nécessaire de prendre une décision à propos de sa dénonciation et d'arrêter de nouvelles dispositions fondées sur d'autres principes, auxquelles le parlement puisse souscrire. Il s'agit d'arriver à obtenir des Anglais qu'ils évacuent complètement et immédiatement l'Égypte et réunir notre pays et le Soudan sous la couronne égyptienne. Mon gouvernement déclare qu'il s'en tiendra toujours à ces principes.

Vers des pourparlers à Londres?

LONDRES, 16 (Reuter). — Les milieux diplomatiques croient que des pourpar-

QUAND LE RIDICULE NE TUE PAS

«Ils ont voulu tuer Thorez»

titre froidement l'«Humanité» à propos du contrôle de l'appareil soviétique qui transportait le leader communiste français à Moscou par un chasseur américain!

L'écrivain David Rousset va prouver qu'il existe en U.R.S.S. un «univers concentrationnaire»

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Le soi-disant «attentat aérien» dont a été victime l'avion transportant Maurice Thorez en Union soviétique est exploité par la propagande russe exactement comme si le «fils du peuple» avait échappé par miracle à un horrible complot perpétré par le méchant dictateur américain.

L'«Humanité», qui n'a vraiment pas le sens du ridicule, a tiré en ces termes venanciers: «Ils ont voulu tuer Maurice Thorez», sans pour autant élayer en quoi que ce soit cette apostrophe qu'on dirait extraite du répertoire de l'Ambigu, à l'époque où le mélodrame faisait frémir les honnêtes bourgeois parisiens.

A tout bien dire, il semble cependant qu'une erreur de direction ait pu laisser croire un instant que le «Shooting Star» américain avait tiré sur l'avion marqué de l'étoile soviétique. Renseignements pris, il ressort:

1. Que l'appareil soviétique avait omis de signaler sa présence dans le couloir aérien.

2. Que l'appareil américain s'est seulement assuré de l'identité du quadrimoteur russe sans jamais la-

cher aucune rafale de mitrailleuse.

En résumé, beaucoup de bruit pour rien, sinon un coup de grosse caisse pour la propagande soviétique de ce côté-ci du Jura, mais qui fait sourire ceux qui ne prennent pas Staline pour Dieu le père et Maurice Thorez pour son disciple préféré.

En revanche, la presse communiste observe un exemplaire d'«création en ce qui concerne l'annonce intenté par David Rousset, l'écrivain rescapé des camps de concentration nazis, à l'hebdomadaire communiste «Les lettres françaises», à son directeur Claude Morgan et à son rédacteur en chef Pierre Daix.

Accusé de falsifications pour avoir clamé à la face du monde l'horreur que lui inspiraient les bagues soviétiques, David Rousset a l'intention de démontrer devant les magistrats de la Cour de Paris qu'il existe bel et bien en U.R.S.S. un «univers concentrationnaire» qui ne le cède en rien à celui de l'Allemagne nazie.

M.-G. G.

De plus en plus fort!

PARIS, 17 (A.F.P.). — Dans un communiqué remis à la presse, le comité central du parti communiste français déclare que «sur d'interpréter les sentiments d'émotion profonde et d'indignation de l'ensemble du pays, il élève une protestation solennelle contre l'attentat abominable auquel a échappé le secrétaire général du parti communiste, Maurice Thorez».

«Un accident tragique n'a été évité que grâce à la maîtrise du pilote soviétique à qui nous rendons un hommage plein de reconnaissance», poursuit le communiqué qui ajoute:

«C'est parce que Maurice Thorez a été le premier à dénoncer les conséquences désastreuses de l'ingérence américaine dans les affaires de notre pays, c'est parce que le premier, il a montré qu'il s'agissait de la colonisation de la France et de la préparation à la guerre antisoviétique que les impérialistes américains ont décidé d'attenter à sa vie en agissant eux-mêmes».

«Les maîtres ont voulu donner l'exemple à leurs valets, mais il leur faudra compter avec la vigilance du peuple de France qui saura, par son union et son action, arrêter le bras des criminels».

Lire la suite en 9me page

Après la chute de l'avion canadien

Les corps des victimes de l'Obiou sont descendus

CORPS (Isère), 16 (A.F.P.). — Les sauveteurs sont remontés une troisième fois en montagne, jeudi matin, et ont commencé à faire descendre par le téléphérique des Acharis les 54 corps des victimes de la catastrophe de l'avion Rome-Orly, retrouvés mercredi dans la journée au prix des plus grandes difficultés.

Trente-trois cadavres ont déjà été descendus

CORPS (Isère), 17 (A.F.P.). — Trente-trois cadavres ont jusqu'à présent été descendus à la Croix-de-Pigne, et dix-sept d'entre eux ont pu être identifiés, grâce aux objets personnels trouvés en leur possession.

Des rencontres sanglantes au Caire

LE CAIRE, 17 (Reuter). — Des rencontres sanglantes se sont produites, jeudi, devant l'imprimerie et les bureaux de rédaction du journal «Al-Kahar el You», principal journal de l'opposition, entre partisans wafdistes et la police. Celle-ci a tiré en l'air afin de disperser les jeunes manifestants. On évalue à 180 le nombre des blessés de la police et des manifestants.

LA GUERRE D'INDOCHINE



Les troupes du Vietnam ont détruit presque entièrement le port de Thai-Binh, dans le delta du fleuve Rouge, après que la cité eut été abandonnée par les forces françaises.

IMMEUBLES

A vendre près de Neuchâtel

MAISON

avec grand dégagement, pouvant servir de parc avicole ou porcherie.

A LOUER

Pour le 30 décembre 1950, à louer à Neuchâtel, rue de la Côte 51,

appartement

de quatre pièces. S'adresser le samedi de 9 à 12 heures.

CHAMBRES

Chambre non meublée, indépendante. W. C. et eau courante. Carros 24.

A louer au centre, belle grande chambre indépendante à deux lits, chauffée. Demander l'adresse du No 539 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre près de la gare à louer tout de suite à monsieur. Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dès le 5 octobre plusieurs chambres

à un ou deux lits à proximité immédiate de la gare, tout confort. Adresser offres écrites à C. M. 371 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

SAINT-BLAISE Jeune employé cherche chambre avec pension, à Saint-Blaise, pour le 1er décembre. Adresser offres écrites à L. L. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche petite chambre chauffée. S'adresser case postale 361, Neuchâtel.

Professeur cherche petit logement meublé ou une chambre indépendante, eau courante, centre. Adresser offres écrites à B. L. 530 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Boulangerie - épicerie cherche jeune fille, de langue française, dans la vingtaine, en qualité de VENDEUSE

Je cherche un JEUNE GARÇON propre et intelligent, pour faire des courses et aider dans une petite laiterie. Bons soins assurés. S'adresser à M. Jeanmonod, Interm. Saint-Sulpice (Neuchâtel), tél. 9 13 22.

Petit ménage de trois personnes cherche, pour faire des heures deux fois par semaine, bonne femme de ménage

Faire offres sous chiffres P. 6185 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille Suisse ou Italienne, est demandée pour le service et aide au ménage. S'adresser: restaurant de la Croix-Blanche, à Auvornier.

Demi-journées Commerce de Neuchâtel cherche personne pour petits travaux simples. Adresser offres écrites à P. C. 538 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille Suisse ou Italienne, est demandée pour le service et aide au ménage. S'adresser: restaurant de la Croix-Blanche, à Auvornier.

Demi-journées Commerce de Neuchâtel cherche personne pour petits travaux simples. Adresser offres écrites à P. C. 538 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille Suisse ou Italienne, est demandée pour le service et aide au ménage. S'adresser: restaurant de la Croix-Blanche, à Auvornier.

Demi-journées Commerce de Neuchâtel cherche personne pour petits travaux simples. Adresser offres écrites à P. C. 538 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille Suisse ou Italienne, est demandée pour le service et aide au ménage. S'adresser: restaurant de la Croix-Blanche, à Auvornier.

Demi-journées Commerce de Neuchâtel cherche personne pour petits travaux simples. Adresser offres écrites à P. C. 538 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille Suisse ou Italienne, est demandée pour le service et aide au ménage. S'adresser: restaurant de la Croix-Blanche, à Auvornier.

Demi-journées Commerce de Neuchâtel cherche personne pour petits travaux simples. Adresser offres écrites à P. C. 538 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE DE PIVOTAGES engagerait tout de suite

rouleuses de pivots

éventuellement jeunes filles seraient mises au courant. Place stable. Faire offres sous chiffres P 6204 N, à Publicitas, Neuchâtel.

H. S. GRISEL, mécanique de précision, FLEURIER, engagerait

MÉCANICIEN

ou ouvrier spécialisé sur machines, soit: ajusteur - tourneur - fraiseur - rectifieur. Un jeune homme intelligent pour travaux de magasin. Places stables et bien rétribuées si capables. Faire offres ou se présenter.

LA RESIDENCE, MAISON DE RETRAITE AU LOCLE, cherche

une cuisinière une personne sachant coudre

Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir. - Faire offres à la direction.

Chef de fabrication

connaissant à fond l'horlogerie est demandé pour diriger atelier de terminage, succursale de fabrique. Offres sous chiffres P 6165 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Tailleur-retoucheur

Magasin de confection pour messieurs, de Suisse romande, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, jeune tailleur, connaissant la retouche à fond. Candidats, habiles et travailleurs, peuvent faire offres à A. V. 531 au bureau de la Feuille d'avis.

Gain principal ou accessoire

Nous cherchons représentant actif. Retraité ou personne d'un certain âge peuvent également faire offres sous chiffres N. Z. 533 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

employée de bureau

qualifiée. Comptabilité et correspondance allemande (si possible anglaise), désirée. Adresser offres écrites à F. B. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et correspondance allemande (si possible anglaise), désirée. Adresser offres écrites à F. B. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

remonteurs de finissage

pour entrée immédiate. Offres sous chiffres P. 6164 N., à Publicitas, Neuchâtel.

représentant

à la commission, pour notre extraordinaire nouveauté dans le domaine des outils. Article facile à vendre. Devra visiter les artisans, agriculteurs et particuliers. - Ecrire sous chiffres P. 22663 L., à Publicitas, Lausanne.

Tenancière de magasin

est cherchée pour entrée immédiate. La préférence sera donnée à jeune fille ayant son diplôme de vendeuse. - Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificat, à case postale, transit 44198, Neuchâtel.

Italien actif et sérieux cherche place en qualité

d'aide jardinier

chez particulier ou jardinier sérieux. Adresser offres écrites à P. C. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

Secrétaire débutante

connaissant l'anglais cherche place. Adresser offres écrites à A. Z. 495 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

28 ans, bonne présentation, connaissant les deux services, cherche emploi à Neuchâtel. Adresser offres écrites à H. B. 498 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN

actuellement en Suisse, cherche place de vigneron ou jardinier, si possible aux environs de Neuchâtel. Ecrire à Mme Plazzon, la Maitresse, Colombier.

Jeune Suisse allemande sachant le français cherche place chez dentiste (pour la réception) ou dans magasin ou tea-room

Entrée: début de janvier. Adresser offres écrites à S. A. 526 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

cherche pour le printemps 1951.

PLACE

en Suisse romande, pour apprendre la langue française. Faire offres détaillées à famille Enz Tanzenweg 2a, Gümliigen (Berne).

APPRENTISSAGES

COMMUNE DE GORGIER

Apprenti(e)

La commune de Gorgier engagerait pour tout de suite ou date à convenir un (e) apprenti (e). Durée de l'apprentissage trois ans. Tous renseignements peuvent être demandés au bureau communal, tél. 671 60. Adresser offres par écrit au Conseil communal, Gorgier, le 14 novembre 1950.

DEM. A ACHETER

FUMIER

On cherche à acheter 1000 pieds de fumier bovin, bien conditionné. Paiement comptant. Adresser offres écrites à M. P. 529 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Oeufs frais belges

27 c. la pièce

Beaux oeufs frais français

28 c. la pièce

Parmesan d'Italie

1er choix

Fr. 1.- les 100 gr.

R.-A. STOTZER

RUE DU TRESOR

Pour l'achat d'un service à thé et café argent, métal argenté ou étain

Adressez-vous à H. VUILLE

Vis-à-vis du Temple du bas

Pour les fêtes

épices pour pains d'épice (biscômes), épices pour pains de poire, chez E. Zumsteg, Mail 36, Neuchâtel.

Manteau d'homme

brun, pure laine, taille environ 52, prix 50 fr.; un manteau d'homme, tweed gris, même taille, prix 35 fr. Tél. 8 17 86.

Meubles combinés

le plus grand choix chez

Meubles G. Meyer

Arrangements de paiements

Couverts

Grand choix de couverts argentés depuis Fr. 36.- la dz.

E. Charlet

BORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Les magnifiques trains électriques et mécaniques «Buc» sont en vente chez

Meubles G. Meyer

Depuis: Fr. 1680. Votre LUSTRERIE chez Alexa. 1 RUELLLE DUBLÉ NEUCHÂTEL. S.E.N. & J. Conseils et projets sans engagement. Depuis: Fr. 45.-

Demandez mon DIVAN-LIT avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez

Meubles G. Meyer. Facilités de paiement sur demande.

A vendre un MANTEAU d'homme, taille 54, et un manteau pour jeune homme.

Nous offrons châtaignes (Marroni) 10 kg. à Fr. 5.20 5 kg. à Fr. 2.80

Noix 10 kg. à Fr. 16.- 5 kg. à Fr. 8.50

Kaki 5 kg. à Fr. 3.- Vins Nostrano 1949 à Fr. 1.30 le litre

Americano 1949 à Fr. 1.- le litre

Garanti naturel, par bonne ou fûts de 50 litres environ. En plus les frais de transport, contre remboursement.

Frères Franscella Fruits Minusio - Locarno

Particulier vend sa CITROËN 11 Légère, modèle 1948

Demandez l'adresse du No 498 au bureau de la Feuille d'avis.

Mesdames! Echangez votre vieille salle à manger contre une neuve, moderne... à votre goût. Meubles G. Meyer. DIVAN turc avec matelas, à vendre. Dunkel Coq-d'Inde 8. A vendre MANTEAU d'hiver, pour homme, taille moyenne, ainsi que meubles divers.

Très important! Si votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre une neuve... moderne.

Meubles G. Meyer. Arrangements de paiement

AVIS DIVERS CROIX-BLEUE Dans le temple de Serrières, dimanche 19 courant, à 14 h. 30, Réunion du groupe de l'est

Couverts de table Modèles décorés pour particuliers

Couteaux inoxydables Fourchettes à fondue inoxydables

Plats et plateaux métal argenté de différentes tailles à prix spéciaux.

PAUL KRAMER Usine de Maillefer NEUCHÂTEL Tél. 5 17 97

Une soirée réussie se passe au CABARET DE L'ESCALE Ambiance-Atmosphère

VILLAS fr. 30,000.- trois chambres, toutes dépendances, chauffage central, construction en trois mois.

PRÊTS de 400 à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à toute personne solvable.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Perce-Bedaine et Casse-Trogne

ou Les cadets de Gascogne Roman de cape et d'épée par RENÉ VALENTIN 46

La porte, qui s'était un instant entrouverte au fond de l'établissement, s'était refermée subitement.

Le chevalier, qui tournait le dos à cette porte, n'eut pas le temps d'apercevoir l'homme qui venait de lancer cette apostrophe. Mais le bougre, lui, avait eu le temps de reconnaître celui qui s'entretenait avec l'hôte.

Il remonta précipitamment la volée d'escalier qui le séparait du premier étage et fonça dans la grande salle de réunion qui occupait toute cette partie de l'immeuble, il lança, un bruyant et impératif: « Silence, là-dedans! »

Puis, avisant un des comparses qui regardait ses compagnons jouer au lansquenet, il ordonna:

Marcus, boucle ton ceinturon tout de suite. J'ai du travail pour toi... Tu vas sauter dans le jardin, tu te tiendras en embuscade à quelques pas d'ici. Lorsque tu verras sortir le particulier qui est présentement dans la taverne, tu ne le quitteras plus d'une semelle. Dès que tu sauras où il loge, tu viendras me prévenir. Compris?

Et s'il voyage toute la nuit? C'est probable. Il voudrait loger ici, mais la consigne est formelle et l'aubergiste lui a dit que c'était impossible. Il ne courra donc pas loin.

Qu'est-ce que c'est, ce particulier? Quoique ça ne te regarde pas, je veux bien te le dire: c'est un espion. Et maintenant, file en vitesse!

L'autre avait achevé de s'équiper. Il ouvrit la fenêtre donnant sur le jardin et d'un bond souple sauta les quatre mètres qui le séparaient du sol. Dix secondes plus tard, il était dissimulé de l'autre côté de la route, dans un renforcement d'où il pouvait à loisir surveiller l'entrée de l'auberge.

Il n'eut pas à attendre outre mesure. Perce-Bedaine, qui n'avait plus rien à faire ou on lui refusait à loger, quitta l'établissement peu après et se dirigea vers le centre d'Onzain.

Il ne se sentait pas le moins du monde fatigué, ayant passé plusieurs jours au lit. Mais que pouvait-il faire dans cette nuit épaisse,

à pied? Mieux valait attendre le jour pour poursuivre son chemin à travers ce pays qu'il ne connaissait pas. Le lendemain, il saurait se débrouiller pour trouver un cheval, si ce n'était à Onzain même, ce serait ailleurs.

Depuis qu'il avait réglé son écot, une autre énigme venait de se poser à sa sagacité. La bourse qu'il avait trouvée dans le fond de son haut-de-chausses était un objet absolument nouveau pour lui. Qui l'avait glissé là?

Occupé d'éclaircir ce nouveau mystère, il ne s'aperçut pas de la filature dont il était l'objet.

Eh! mais, était-il bête! Cette bourse, il l'avait déjà en arrivant au château de Blois. Il l'avait héritée en même temps que le costume qu'il portait.

C'étaient des coupe-jarrets, à tout le moins, qui avaient attaqué le carrosse de la reine mère. « Quel honnête homme est assez riche pour se promener avec une vingtaine de livres d'or par ces temps de misère universelle? » se dit-il à mi-voix.

« Tant mieux! conclut-il, autant que je les aie, moi, que cette friponaille. »

Que serait-il devenu sans cette aubaine inespérée? « Diantre! gronmela-t-il encore, c'est bien la première fois que les circonstances me démontrent qu'un bienfait n'est pas perdu. Il n'y a pas à dire, tout arrive dans la vie. »

siffler un rondu. Heureuse jeunesse de Gascogne qui, remontant du plus profond désespoir, saut, à la suite d'un rien, enfourcher sans transition les caresses de l'optimisme!

A chaque auberge qui se présentait sur sa route, il s'arrêtait, écoutait, essayait de voir par les interstices des volets mal clos ou des rideaux mal tirés. Il découvrit enfin ce qu'il cherchait: une hôtellerie tranquille. Car ce à quoi il aspirait le plus, en ce moment, c'était au calme, afin de pouvoir rêver tout à son aise à Josiane encore si proche et pourtant déjà si loin de lui!

L'hôtellerie des «Fins-Becs» avait toujours été une maison bien achalandée. Il avait fallu des circonstances tout à fait ahurissantes pour en chasser, presque du jour au lendemain, le dernier client. Non, certes, que la cuisine en fût moins soignée que par le passé, non pas davantage que le tenancier se montrât moins pressé ou moins poli envers ses clients. La maison devait son déclin à une autre cause: on la disait hantée!

L'affaire était toute récente encore. Elle remontait à une quinzaine de jours, tout au plus. Pensez donc: une maison où les fantômes se baladaient au milieu de la nuit, agitant des gretots, faisant cliqueter leurs chaînes!... C'était à faire fuir la moitié d'Onzain du village.

Le brave bougre d'aubergiste, maître Cabouillis, en avait ressenti

un tel choc qu'en une nuit il en avait perdu les cheveux; sa femme, depuis la première apparition du fantôme, était clouée au lit avec une jaunisse qui, à elle seule, en valait largement trois autres. Quant aux enfants, plutôt que de les voir mourir de peur, les époux Cabouillis avaient préféré les envoyer chez des parents qui étaient près de Rouen.

Remettre l'affaire était la solution la plus simple. Mais l'histoire, par suite surtout des papotages inconsidérés des tenanciers eux-mêmes, avait rapidement fait le tour de la localité. A cinq lieues à la ronde, plus personne n'ignorait la chose. Comment encore espérer trouver jamais un amateur pour une hôtellerie pareille? La graisse du ventre de maître Cabouillis en fondait comme neige au soleil, son triple menton — qui n'était pas moins célèbre que l'auberge elle-même — avait perdu deux étages de gras double. L'œil habituellement pétillant de vie du maître des lieux avait maintenant à peine assez d'éclat pour rivaliser avec celui d'un cabildau abandonné sur un étal depuis quinze jours. Ses joues, qu'il avait rebondies, s'étaient affaïolées, formant comme deux bajoues de singe du plus grotesque effet. Lui, si alerte quelques semaines auparavant, traînait à présent la savate comme le dernier des parias. Où était la prospérité d'antan? Le pauvre homme, par moments, sentait sa raison s'élever. Et de fait, il était manifeste

qu'il suffirait d'une ou deux apparitions supplémentaires pour qu'il perdît le dernier grain de bon sens qu'il conservait encore.

Au moment où Perce-Bedaine poussa la porte, le bruit que fit celle-ci en s'ouvrant fit sursauter maître Cabouillis, qui se tenait derrière son comptoir, comme s'il avait reçu un décharge électrique au plus sensible de sa personne.

Bon... bonsoir... votre seigneurie... Bonsoir, bredouilla-t-il au prix d'un effort méritoire.

Bonsoir... bonsoir, répondit le chevalier en parcourant la salle des yeux.

Il fut s'asseoir à une table, près de l'âtre où flambaient de grosses bûches.

« Que puis-je servir à votre seigneurie? demanda l'hôte lorsqu'il vit son client à l'aise sur un escabeau, les pieds étendus près du feu. — Ce que vous voudrez. — Du vin rouge? — D'accord. — Lequel? — Le meilleur. — Bien, votre seigneurie. Et il s'éclipsa. Quelques instants plus tard, il déposait une bouteille sur la table, en face de Perce-Bedaine.

« Y a-t-il moyen d'avoir une chambre pour la nuit? demanda ce dernier sans tourner la tête. — Mais... mais certainement, votre seigneurie. (A suivre).

Notre belle confection

est réputée par sa qualité, son élégance et ses prix avantageux



Manteaux
façon redingote ou vague, en jolis lainages unis ou fantaisie
149.— 98.— **69.—**

Robes jolies façons, dernières nouveautés, teintes unies et fantaisie
89.— 55.— **39.—**

Blouses chaudes
jolies façons et teintes unies
21.50 17.50 **15⁵⁰**

Robes de chambre
superbes impressions nouvelles
55.— 39.50 **29⁵⁰**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.
TEMPLE-NEUF RUE DES POTEAUX

Nous recommandons nos spécialités en

Volailles fraîches du pays
PETITS COQS et POULETS
bel assortiment depuis
Fr. 3.—, 3.50 et 4.— le ½ kg.

POULETS DE BRESSE
frais
à Fr. 4.50 le ½ kg.

PIGEONS POULES
pour le riz ou pour ragout
de Fr. 2.50 à 3.— le ½ kg.

OIES et CANARDS
Fr. 2.50 à 3.— le ½ kg.

CANETONS LAPINS
frais du pays
Fr. 3.50 le ½ kg.

LAPINS
de garenne et civet sans tête ni pattes
Fr. 2.— le ½ kg.

LIÈVRES et CHEVREUILS
frais du pays et civet

FAISANS ESCARGOTS
au beurre pur

GROS et DÉTAIL

Lehnherr
frères
NEUCHÂTEL
Tél. 5 30 92

«Chiffon»
ABAT-JOUR
rue du Seyon

Palettes fumées
Fr. 4.— le ½ kg.
Palettes salées
Fr. 3.80 le ½ kg.
Lard fumé
de Fr. 3.50 à 4.— le ½ kg.
Saucissons pur porc
Fr. 3.90 le ½ kg.
Saucisses au foie
Fr. 3.30 le ½ kg.

chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02



Bonne-maman au coeur d'or Possède plus d'un trésor Mais, pour le bien de ses enfants. Un seul bonbon adoucissant:

le véritable **sucre de malt** du Dr **Wander**

Bonne-maman connaît par expérience les excellents services que rend notre bonbon grâce aux propriétés expectorantes et adoucissantes de l'extrait de malt; de plus la finesse de son goût, le fait que notre bonbon est agréablement tendre en font, une spécialité appréciée depuis plusieurs générations.



Vous aussi, exigez donc toujours le véritable sucre de malt du Dr Wander
En vente partout au détail, en sachets et en caissettes.

SAMEDI... à la Halle aux viandes
ROTI DE PORC
sans os avantageux
Fr. 4.— le ½ kg.
A. VOUGA
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE

Quand vos forces manquent... Faites une cure de PHOSFAFERRO, le reconstituant à base de fer, de lécitine et d'extrait de levure. Combat: surmenage, fatigue, anémie, débilité, faiblesse générale.

PHOSFAFERRO

La boîte Fr. 4.42 } Icha
La boîte-cure Fr. 7.80

En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt général: Pharmacie de l'Etoile S. A. angle rue Neuve 1 - rue Chaurau, Lausanne

Songez à votre **BICYCLETTE**
Pour tout ce qui concerne vos **RÉPARATIONS, RÉVISIONS et RÉMALLAGE** en vous adressant au spécialiste
René Schenk
Cycles - Chavannes 15

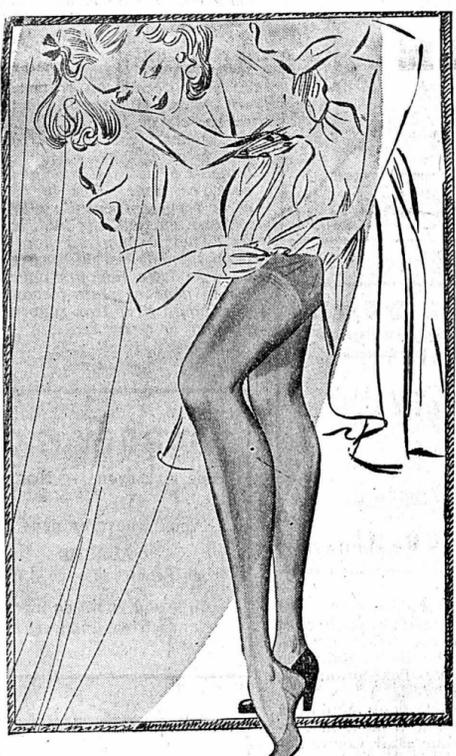
CHEMISES
ville et sport choix splendide de **1480** à **35.—**

Temple-Neuf 4 **ELITE** Centre-Ville

Aspirateur «Vauxhall» 9 CV
«Electrolux», belle occasion, puissant, à céder pour 180 fr. (Garantie sept mois). Tél. 8 13 95, Peseux.

A vendre une **VACHE**
pour la boucherie, chez G. Schertenleib, Chauxmont 17.

2 Bas NYLON SUISSES
avantageux



«**SPLENDOR**»
notre marque réputée par sa solidité et son galbe parfait. Nouveaux coloris d'automne.
5⁹⁰

«**EMBASSY**»
un bas nylon d'une clarté absolue, entièrement diminué, renforcé pour le grand usage, dans un riche assortiment de teintes
6⁹⁰
Assortiment complet en bas de laine, depuis **5⁵⁰**

la Nouveauté sa **AU LOUVRE** NEUCHÂTEL

PROFITEZ
de la baisse sur la viande de **VEAU**

Le marque d'un travail également rémunéré

LA SOURCE
de la bonne affaire

belle qualité de popeline pur coton imperméabilisé, façon ample, se porte avec ou sans ceinture
59.—

VÊTEMENTS **Jacot** NEUCHÂTEL SEYON 1a

TRAINS ÉLECTRIQUES

Garnitures complètes - Tous accessoires
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHÂTEL

BOUCHERIE-CHARCUTERIE LEUENBERGER

Rôti de bœuf extra-tendre, avantageux
Toujours notre **houilli succulent**
Choucroute le kg. Fr. 0.50
Compote aux raves le kg. Fr. 0.60
Porc salé, fumé, lard, saucissons, wienorlis, palettes, côtelettes

Légère baisse sur le veau
QUE DE LA QUALITÉ
Tél. 5 21 20 On porte à domicile

WESA - Lilliput
le plus petit chemin de fer électrique du monde
Choix complet chez **Mercier & Meyer**

Escargots
des Charbonnières garantis pur beurre
Spécialité de gourmets
Vente exclusive à l'«**Armailli**»
HOPITAL 10

Pour les **vitres de Noël**

PAPIERS ET CARTONS OR ET ARGENT

OUATE DIAMANTÉE EN ROULEAUX

DIAMANTINES OR ET ARGENT

CARTONS ONDULES DE TOUTES COULEURS

Nouveauté américaine **Neige** en plaques et sujets découpés

Le confort chez soi à prix avantageux : **SALON STUDIO**
Fauteuils confortables
Divan - Lit
Voyez en vitrine jusqu'au 20 courant.

MAISON **G. Lavanchy**
ORANGERIE 4



6301
Sestrière en jersey velours pur coton, à manches longues, col moderne, coloris mode
14⁹⁰

GRANDS MAGASINS **AUX ARMOURIES** NEUCHÂTEL

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

Et elles se vêtirent de peaux de bêtes...

Fourrure, rêve de toutes les femmes, cauchemar de tous les maris. L'homme laisse pas mal de plumes à acheter des poils: un mois de paie au moins pour le mouton doré que convoite la femme de l'ouvrier; une bonne partie des cachets de «L'homme de joie» pour le mari de Maria Montès (J.-P. Aumont) qui désirait une fourrure de vison gris.

QUAND LES BÊTES ONT LA MAUVAISE IDÉE DE S'ENRHUMER FACILEMENT

Vous ignorez peut-être que la fourrure la plus chère est le vison. Cela parce que cette espèce de petit putois de 45 à 75 centimètres de long est un animal très fragile qui s'enrhume facilement et met une mauvaise volonté évidente à se reproduire: trois petits par an, c'est peu. Surtout quand il faut, pour un seul manteau, 165 peaux, comme c'est le cas pour celui de Michèle Morgan qui fait d'ailleurs verdoyer d'envie les femmes des deux continents. Provenant de visons sauvages, les plus rares, de la baie des Esquimaux au Canada, cette parure vaut la bagatelle de 100,000 fr. suisses!

La fourrure, après avoir été très répandue au temps des cavernes, est devenue au cours des âges le privilège des rois et des princes. A notre époque, elle a conquis les reines de l'écran. Elle touche maintenant la bourgeoisie.

IL Y A FOURRURE ET FOURRURE...

Si vous n'avez guère d'argent, vous aurez recours au lapin que vous appellerez d'ailleurs «loutre électrique», ce qui «fera mieux». A moins que

tentée par un castor, vous préférerez vous serrer la ceinture pendant des mois, ne manger que des pommes de terre en robe des champs et ne payer vos impôts que lorsque vous y serez obligée (ce qui ne tardera vraisemblablement pas beaucoup). Un conseil pourtant: n'insistez pas trop auprès de votre mari. On a vu, il y a quelques années, un homme poussé à bout par les revendications de sa femme tant et si bien qu'il la tua et la coupa en morceaux, ce qui doit tout de même ne pas être très agréable. Lapins et moutons — les humbles fourrures — peuvent devenir méconnaissables s'ils sont traités par des artistes fourreurs.

La taupe, par exemple, peut fort bien être remplacée par du lapin travaillé de bande à contresens qui donnent exactement les mêmes reflets. Les manteaux de mouton s'interprètent dans tous les coloris: bleu marine, gris perle, gris éléphant, mais les couleurs excentriques et voyantes sont bannies.

L'EMBARRAS DU CHOIX

Pour celles qui ont «de quoi», le choix est immense. Sachez que les tons cendrés triomphent et que le vison règne en seigneur incontesté partout. Ses tons vont maintenant du blanc de neige à tous les blonds. Le vison immaculé détonne même l'hermine qui paraît jaune à côté de lui.

Le matin, on porte: l'ocelot, la civette, la panthère, le rat d'Amérique, le blaireau.

Pour l'après-midi et le soir: le vison, la zibeline, le breitschwanz, le renard blanc, bleu ou blond, l'astrakan, le chinchilla (actuellement presque introuvable).

UNE SOMPTUOSITÉ INCROYABLE

La fourrure se traite dorénavant comme les tissus. Elle suit la mode d'aujourd'hui: près que n'importe quel lainage. Les manches sont plus importantes que les saisons passées. Montées raglan ou kimono, elles sont vagues ou resserrées au poignet. Les cols sont également très étudiés. Ils remontent derrière en un mouvement extrêmement flatteur.

Aux récentes présentations de collections, à Paris, on a vu une redingote du soir en renard blanc, incrustée de pointes de georgette plissée, une cape de zibeline montée sur lamé or, un manteau de cour en breitschwanz blanc de neige traînant à terre, ourlé de renard blanc prolongé en traine. Une telle somptuosité n'avait encore jamais été atteinte.

Une grande place est faite aux petits vêtements: boléros, capes, paletots, étoles, tous charmants à porter sur des robes habillées, précieuses, longues ou courtes. Les pans des capes se terminent parfois par des poches, peuvent devenir manches ou manchons. Les tailleurs sont fréquemment réchauffés d'une écharpe ou d'un col de fourrure.

La fourrure est souvent doublée de couleur; ainsi, on a vu un manteau de civette doublé tomate, un trois-quarts en agneau des Indes gris doublé de perle. Une redingote en taupe noire peut se retourner et devient un vêtement de gabardine imperméable. Une cape de loutre est bordée du même écossais que la robe sur laquelle elle se porte. Les capes d'ailleurs se portent de moult façons: dépliées, elles deviennent des écharpes drapées de diverses manières.

La fourrure a le très grand avantage, si elle est de qualité, d'être légère, chaude et durable. Elle a l'inconvénient d'alléger terriblement le portefeuille de nos conjoints. Si celui-ci est assez bien garni pour supporter le coup, tant mieux. Sinon, vous pourrez toujours rêver que vous êtes parée d'un somptueux manteau et que vous êtes la plus belle d'entre les belles. La rêverie ne coûte heureusement encore rien.

MARIE-MAD.



Trois-quarts très ample, en vison sauvage

Les idées de Maryvonne

Les deux bouts

Vous savez, je pense, ce qu'ils signifient, ces bouts-là, ceux qu'on essaie toujours de joindre, qui ne se laissent faire que très rarement ou des années après nos premières et patientes tentatives. Cette opération souvent quotidienne n'est pas peu de chose, bien que personne ne sache clairement de quels bouts il s'agit: on ne les voit, en effet, jamais, ce sont des choses réelles — oh! combien... — mais toujours invisibles et impalpables.

Dans un pays que nous connaissons bien, on que nous devrions bien connaître, vu qu'il est beau et pittoresque à l'extrême, en Angleterre, une grande partie de la population, aujourd'hui, opère toute une série de manœuvres sur le champ de l'économie, subit des restrictions, espace ses plaisirs ou les fait descendre d'un cran sur l'échelle des valeurs, réfrène ses envies, supprime une soirée sur deux, descend, dans les cinés, des stalles au parterre (idem au concert, mais, là, elle monte au poulailler depuis les fauteuils...), faisant à sa ceinture un trou de plus chaque semaine. Tout cela pour joindre les deux bouts...

Ces braves insulaires s'y appliquent de tout leur pouvoir, hommes et femmes, et tant de bonne volonté, de soumission au sort avare, devraient être récompensés, si la justice était de ce monde. Comme elle ne l'est pas, voilà ce qui se passe exactement, là-bas, en ce mois de novembre 1950 (et suivants, c'est certain). Les dames vont moins chez la coiffeuse, elles font durer permanentes et mises en plis; les hommes laissent pousser leurs cheveux davantage; la vague d'économies s'étend sur d'autres choses encore, et, naturellement, alourdit la vie d'autres gens. Les tarifs des «bus» et des trams étant plus hauts, des masses de leurs usagers font un bout de la route à pied, s'arrêtent, par économie, à moitié chemin. Les jardins sont moins fleuris, moins soignés, les fenêtres des logements moins propres, parce que les clients appellent le jardinier, le laveur à des dates plus espacées. Les hommes mariés se passent des décorateurs, voire des peintres, pour l'aménagement et les nettoyages internes de leurs logis: ils mettent eux-mêmes la main au... mastio et aux clous, pinces, rideaux et marteaux.

Les blanchisseuses qui, en Angleterre, ont toujours eu un travail considérable, reçoivent beaucoup moins de linge de maison à laver, les ménagères se chargeant, pour la première fois de leur vie, je pense, du lavage des menus pièces du trousseau et ne donnant «dehors» que le linge de grandes dimensions; ou encore, ce linge, elles le font laver et le repassent ensuite elles-mêmes. Ainsi, en tout, sur tout, le ménage de l'Anglais moyen rogne quelques pences, quelques shillings mensuels, dans sa lutte toujours ouverte contre la gêne et pour n'avoir pas, si possible, à tirer trop souvent le diable par la queue!



Élégante écharpe de renards

Toujours les dernières créations
Spécialités de corsets
Mme Havlicek-Ducommun
La plus ancienne maison de la place
Timbres E. N. 5% - Rue du Seyon
Tél. 5 29 69

La maison du **tricot**
habille la femme et l'enfant
20, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

jenny
PERMANENTES
Nous étudions chaque cas avec beaucoup d'attention et mettons au service de la clientèle une technique sûre et les meilleurs produits
Coiffure et Beauté Grand-Rue 12

Pour la **CHAUSSURE D'HIVER**
vous trouverez ce que vous cherchez
ROYAL
NEUCHÂTEL CENTRE VILLE
Tél. 5 51 05 A. HUBER

D. N. G. PAYOT
Paris
MASQUE BIOLOGIQUE ANTIROUGE EN AMPOULES
REGENO-Sérum

SACS DE DAME
élégants et pratiques
Créations - Réparations
Jacques Jutzeler
CUIRS ET PEAUX
HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

BARBEY & C^{ie}
Rue du Seyon - Neuchâtel
Vous trouverez dans les
ALBUMS
de Schaffhouse et B.W.T.
un grand choix de modèles
de tricot nouveaux

Les bonnes recettes de Siffolo

CHAUDS, CHAUDS, LES MARRONS!

Confiture de marrons

Il faut, autant que possible, employer pour cette confiture, de beaux marrons. Enlevez d'abord la première peau puis mettez-les à bouillir dans de l'eau légèrement salée. Lorsqu'ils sont cuits, retirez la deuxième peau avec soin. Passez-les en purée par petites quantités.

Pesez la pâte obtenue et prenez le même poids de sucre. Faites fondre ce sucre sur le feu avec un peu d'eau (on compte environ un verre par kilo de sucre). Lorsque ce sirop a donné quelques bouillons, incorporez-lui la pâte de marrons. Mêlez bien à la spatule et laissez cuire pendant environ vingt minutes sans cesser de battre énergiquement (toujours à la spatule).

Ajoutez au dernier moment de la vanille en poudre, pour parfumer (on compte 2 gr. 1/2 par kilo de sucre). La vanille en poudre ne doit pas cuire. Laissez refroidir. Mettez en pot et couvrez.

Soufflé aux marrons

Epluchez 250 grammes de marrons (retirez la première eau). Ensuite, faites-les bouillir à l'eau jusqu'à ce qu'ils soient à demi-cuits. Egouttez alors presque toute l'eau et couvrez pour que la cuisson se poursuive et s'achève à l'étouffée. Quand ils sont parfaitement cuits, retirez-les dans un mortier en mouillant de temps en temps avec du lait chaud vanillé et sucré. Quand la pâte est bien lisse, ajoutez un par un trois jaunes d'œufs, puis les trois blancs battus en neige ferme. Vous avez, d'autre part, enduit un moule à charlotte d'un caramel blond. Laissez refroidir le caramel, puis versez dans le moule la pâte de marrons. Cuisez au four, au bain-marie, pendant quarante minutes environ (la lame d'un couteau plongée dans le gâteau doit ressortir sèche). Démontez tiède. Servez sur un plat à gâteau avec, tout autour, un cordon de marmelade d'orange.

EN FLANANT DANS PARIS

«Petit abri portatif, formé d'une manche et d'une étoffe arrondie sur des tiges mobiles, et que l'on tient au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie.»
Petit Larousse illustré.

Il est bon parfois de retourner à son petit Larousse. Cela vous redonne une juste notion des choses et vous est une reconfortante preuve de votre équilibre mental. Car, je vous suppose pareille à moi, madame, et ayant une idée précise du parapluie, cet encombrant objet uniquement utilitaire.

Avez-vous en effet jamais réussi à le manier de telle façon qu'il rehausse encore votre élégance ou qu'il vous donne une contenance? Non, il est béni quand il pleut — pour autant qu'on l'ait emporté — et maudit, avec une ingratitude qui va jusqu'à l'oublier dans n'importe quel magasin, théâtre ou salon de thé, quand le ciel vous fait subitement risette. Au reste, si le hasard, se montrant généreux, laisse tomber une pluie battante cependant que vous êtes munie de votre «pépin», vous n'osez monter dans un tram ou un «bus» de peur d'embourner un petit monsieur grincheux en voulant éviter l'arrosage intempestif d'une froie élégante.

Mais voilà que ce paria de notre appareil vestimentaire va prendre

Le parapluie une nouvelle arme

une importance qui fera pâlir d'envie le fougard coquin et l'indispensable paire de gants: Mesdames, il sera notre arme. Ainsi l'a décrété le couturier parisien Tristan Maurice en créant le parapluie-fronde; et qui s'attaquera dorénavant à votre sac joli ou à votre farouche vertu, trouvera un adversaire inattendu.

Cela pour autant bien sûr que vous soyez affublée du riflard dont le manche tubulaire, qui contient la petite réserve de munitions, soit des billes d'acier, en fait une fronde!

Du velours sur nos têtes

Vraiment cette année, la mode s'est montrée pleine de sollicitude pour le parapluie. Non seulement, comme nous l'avons vu, elle l'a doté d'une utilité de plus, mais encore s'est-elle préoccupée de l'étoffe qui s'écarterait le mieux, tant au point de vue de l'imperméabilité qu'à celui de l'élégance.

Après avoir vu défilé sur nos têtes les fragiles silésiennes, les soies diverses, les toiles huilées, les étoffes «plastic» de tout genre, cet hiver, nous recouvrons de velours les immuables baleines de notre parapluie. Le velours, une des plus anciennes étoffes du monde, dont le chatouillement et la douceur encadrent à ravir votre visage.

Le velours s'assortit avec bonheur à la nuance des vêtements, ce qui ne suffit pas, me direz-vous, à rendre un parapluie digne de son rôle, mais je vous rappellerai que le velours est imperméable et que, comble du confort, le pelage satiné de ce lourd tis-

su retient l'eau et l'empêche de gâcher votre élégance.

Devant cette liste de qualités, on en viendrait presque à souhaiter la pluie, n'est-ce pas, mesdames?

SIFFLETTE.

Molyneux, le grand couturier doit fermer sa maison

La maison Molyneux — une des plus anciennes de la couture parisienne — a décidé de fermer ses portes. M. Molyneux, le «Captain» comme on l'appelait dans les milieux de la haute couture, étant menacé de cécité totale. Il avait perdu un œil au cours de la guerre 1914-1918 et conservé un éclat d'obus dans l'autre. Il ne peut plus maintenant créer de modèles et assurer le lancement de nouvelles collections, ses médecins lui ayant ordonné un repos absolu.

Le Captain, qui avait reculé jusqu'à l'extrême limite ce moment, a réuni ses collaborateurs et leur a

LE PARAPLUIE ÉLÉGANT
COMPLÈTE VOTRE TENUE
NOUVEAUTÉS
Le parapluie pliant Kniprs assuré contre la perte et le vol.
BIEDERMANN
Neuchâtel

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé pour les
PAPIERS PEINTS
qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste
M. THOMET
ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL
Papiers pour meubles anciens et pour chambres d'enfants

Fourrures MASUR
PESEUX - Château 19 - Tél. 8 14 73
MANTEAUX JAQUETTES COLS, MANCHONS
Grand choix - Prix intéressants

Pour une belle coiffure...

Il suffit parfois d'un petit détail pour gâcher un ensemble sans tache, une femme. Si vous avez le visage arrondi, choisissez une coiffure avec raie latérale, le devant bouffant, les tempes dégagées, les côtés collants; des chapeaux à calotte haute, à bords irréguliers, relevés d'un côté; les encadrements en V, allongés ou carrés, qui pourront être agrémentés d'un col châle ou d'une écharpe nouée bas; de simples colliers et des pendants d'oreilles.

Mais si votre visage est allongé, adoptez: une coiffure sans raie, couvrant le front, et à cheveux lisses, sauf sur les côtés qui seront flous; un chapeau à calotte basse et à bords emboîtés, en forme de bonnet; une encadrement rond, et, chaque fois que le temps le permet, une petite écharpe au ras du cou; des colliers de chien en perles, et des boutons d'oreilles.

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel
UN CORSET de qualité!
UN CORSET qui vous étire
UN CORSET qui vous donne satisfaction!
s'achète chez nous!
5% Timbres S. E. N. et J.

Elizabeth Arden
Featherlight Foundation
la favorite!
Douce comme la soie, parfaite pour celles qui recherchent une apparence fraîche et vraiment naturelle. Très légère, cette crème s'étend facilement, dissimule les imperfections et dure tout le jour.
chez le spécialiste
Procter & Gamble
Hôpital 9 Neuchâtel

A LA BELETTE
SPYCHER & BOEX
Notre spécialité:
Gants de peau fourrés Foulards et écharpes
en soie et en laine

Amateurs de tabac foncé!

Voici pour vous...

Une grosse cigarette, autrement dit de « gros format », produit une fumée qui a davantage de saveur. Le VOLUME de la fumée rehausse l'arôme de certaines sortes de tabac. On obtient ainsi plus de « corps » et de « rondeur » dans le goût. Le gros format convient tout particulièrement au mélange sélectionné, de goût franc et d'arôme durable, qui sert à la fabrication de la cigarette « Texas ».

Demandez-la aujourd'hui et vous trouverez une satisfaction nouvelle.

Texas

se vend en trois variantes

Texas rouge: papier de combustion normale.

Texas verte: combustion lente, économique.

Texas bleue: **NOUVEAU** papier mais

70 cts



GROS FORMAT

Manufacture de cigarettes S. A. - Cortaillod

Tripes cuites le ½ kg. Fr. 1.80
Jambon de campagne les 100 gr. Fr. 1.—
BOUCHERIE
BERGER-HACHEN

Nouveau et unique pour Neuchâtel
Le **trolleybus** électriques et le **tram** en miniature naturellement chez



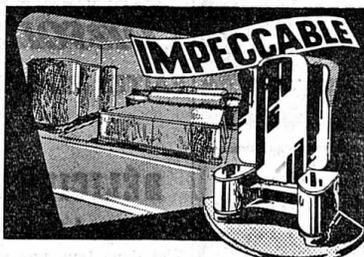
A. BIANCHI

Fondée en 1900 par P. BIANCHI

Gypserie Peinture Papiers peints Transformations Façades

1900 — POMPIER 5 — 1950

Atelier: rue du Château - Tél. 5 15 79



est notre offre de plus de 500 ameublements en tous genres de bois
Ameublement A Fr. 1471.—
chambre à coucher et salle à manger, par mois Fr. 50.—
Ameublement B Fr. 1781.—
chambre à coucher et salle à manger, par mois Fr. 60.—
Entreposage gratuit Livraison franco
Demandez tout de suite nos illustrations photographiques

■ ■ ■ Bon pour photographies ■ ■ ■

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ Lieu: _____

Talon à expédier tout de suite à MOBILIA S. A., OLTEN (SO) Ameublements

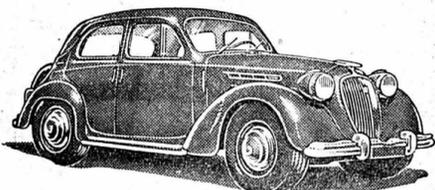
POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt le shampoing sec LYS D'OR si apprécié. Nettoie et dégraisse la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications: Fr. 2.—. Vente et envoi par la pharmacie Cart, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Simca 8

souple, nerveuse et racée, elle satisfait aux exigences du connaisseur qui apprécie une voiture économique aux brillantes performances.

Agence
GARAGE TERMINUS SAINT-BLAISE



Manteaux chauds légers et douilletts

... dans de belles draperies en uni ou fantaisie

Façon 1 ou 2 rangs

110.- 120.- 140.-
160.- à 250.-

C'est le moment le plus favorable pour votre achat



Grand-Rue 2 (angle rue de l'Hôpital) NEUCHÂTEL
M. DREYFUS J. Zosso, succ.

Bibliothèques vitrées ou étagères à livres

Grand choix chez



René Clerc-Ducommun
Les Geneveys s. Coffrane (Val-de-Ruz)

Usines Bas-de-Sachet S. A.

Scierie et commerce de bois (SÉCHOIRS MODERNES)

Cortaillod - Tél. 6 41 47

offrent aux menuisiers-ébénistes :

Menuiserie sapin, épicéa I, I/II choix et II b de 18 à 60 mm. — Planches lignées II/III, 15 à 36 mm. — Charpente, carrelats, lattes, planches à échafaudages. — Bois croisés, panneaux forts, lames à plancher, chanfrein et de revêtements. — Planches rainées-crêtées. — Pavatex, 3, 6 et 12 mm. — Hêtre étuvé et blanc, chêne, frêne, noyer et peuplier, acajou, pour constructions de bateaux. — Articles en bois en séries.

FUMEURS! Pensez-y vous aussi:



LA RISTOURNE

accordée dans nos magasins sur les

CIGARES
CIGARETTES
TABACS

représente pour vous

COMBIEN DE PAQUETS GRATUITS

au bout de l'année?

TABACS

CIGARES

MARYLAND CO-OP le paquet de 40 g. -.50

FORTUNA . 10 pièces -.90

HOLLANDAIS CO-OP le paquet de 40 g. -.60

RIO GRANDE 10 pièces 1.10

HAVANA . 10 pièces 1.50

BRASIL . . 5 pièces 1.40

Toute la gamme des cigarettes est également disponible

Coopératives de consommation
neuchâtelaises et jurassiennes

FLAMINAIRE



Comme la révolution met le feu aux poudres, FLAMINAIRE met le feu au gaz butane qui, à son tour, allumera docilement votre cigarette ou cigare.

FLAMINAIRE est une révolution qui rejette loin au passé les briquets à essence, à fumée noire, à mèche charbonnante infectant le tabac.

Avec FLAMINAIRE, fournissant sans ratés ni remplissage, sans usure ni rechange, de deux à dix mille flammes selon le modèle, vous aurez en poche l'appareil à donner du feu qui convient à l'homme moderne.

TABACS

Mme Betty Fallet

1, Grand-Rue

Mme O. Kunz

2, place Purry

Jules Schneider

7, rue de l'Hôpital

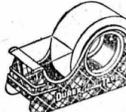
Mlle A. Wulpillier

Sous l'Hôtel du Lac

Le remède: Bande adhésive

DUREX

transparente durable



Un produit de la DUREX Abrasives Corp. Pour tous renseignements: Cellpack S.A. Wohlen

Nussella

se prépare pour les fêtes



Graisse alimentaire végétale pour cuire, frire et rôtir, composée de graisse, d'huile d'olive et de tournesol.

J. KLÄSI, ÉTABLISSEMENTS NUXO S.A., RAPPERSWIL
EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES.

PALACE

LE FILM ULTRA-COMIQUE QUI FAIT RIRE TOUT PARIS

Le plus gros succès comique de la saison

avec

RELLYS

PAULETTE DUBOST

GABRIELLO

PAULINE CARTON



Une succession d'aventures inénarrables
des situations homériques,
des gags irrésistibles

UN FILM
DROLE



Le 84 prend des vacances

Prenez vos billets d'avance : tél. 5 56 66

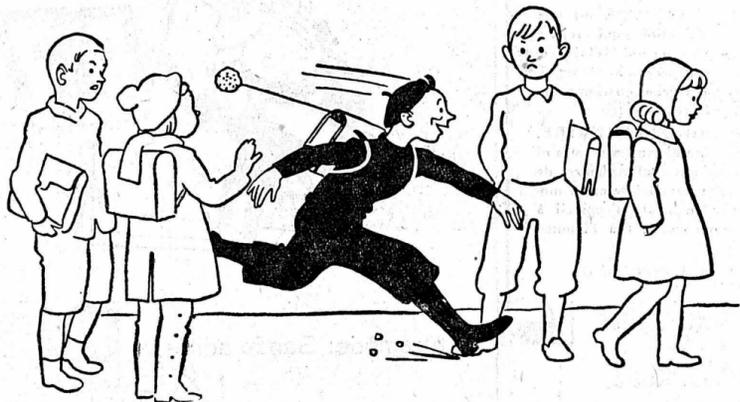
Samedi, dimanche, jeudi : MATINEES à 15 h.

En **5 à 7**
samedi, dimanche à 17 h. 30
mercredi à 15 h.
lundi soir: en séance spéciale

RAIMU dans
La femme du boulanger

Pour tous ceux qui souffrent de la
PROSTATE
(Douleurs des voies urinaires)

Nous avons réussi à trouver un traitement spécial pour guérir les affections de la prostate sans opération. Nous obtenons des résultats durables. Tous conseils vous seront donnés à
Clinique Brunau, Zurich, Brunaustrasse 15
Téléphone (051) 25 66 50



... il a des raviolis Roco pour le dîner



C'est pourquoi il rentre en courant de l'école. Il veut avoir le temps de savourer les délicieux raviolis Roco. Il n'y en a pas de meilleurs!

En vente en boîtes de 1/2 kg, de 1 kg et de 2 kg. Avec bons Juwo.



Comme c'est drôle,
ta robe est bien
plus blanche
que la mienne!

Mais c'est tout simple,
c'est la blancheur
RADION!

Vous remarquerez également la différence

car Radion lave plus blanc! Radion forme une mousse épaisse et détersive qui, grâce à sa douceur, ménage les tissus et les couleurs. Radion convient de même fort bien pour les choses fines et délicates et rend le linge si agréablement frais et parfumé! Envoyés les soucis de savons calcaires! Radion travaille seul, sans l'aide de produits à blanchir, à rincer, etc.! C'est la lessive la plus utilisée en Suisse! Une chaudière entière de linge ne coûte qu'UN franc!

Les fabricants
de machines à laver
les plus connus
recommandent Radion



RADION lave plus blanc

et rend les effets de couleur plus lumineux!

le paquet normal Fr. 1.-
le paquet géant Fr. 2.90

R61

Société coopérative de
Consommation

FAITES PLAISIR...

en achetant pour elle,
pour lui, pour eux, les

DÉLICIEUX PRALINÉS

disponibles à **Coop Rapide, Concert 4**
et dans tous nos magasins de quartiers,
au prix de

- 1.- le cornet de 100 gr.
- 2.- » » » 200 gr.

ristourne à déduire

BUREAUX MINISTRES

très grand choix, depuis Fr. 220.-

chez

**Meubles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL

Divan - lit

avec matelas ne coûte
que **Fr. 169.-**
chez

**Meubles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL

avec arrangements
de paiements sur
demande

Fr. 3.95!

C'est le prix de
**1 kg. de miel
étranger**
au goût parfait
et garanti pur
que

« **L'Armailli** »
HOPITAL 10
Vous offre après
dégustation

Goûtez nos

véritables

croissants

parisiens

Pâtisserie

WALDER

A VENDRE

faute d'emploi une
bascule, 1 à 300 kg., pont
métallique, un vélo
d'homme « Allegro », trois
vitesse « Sturmey ». —
Tél. 8 15 32.

Un petit
acompte suffit
pour réserver
le cadeau
de Noël

**Meubles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL



C'est le moment de faire une cure
d'AUTOMNE de genévrier

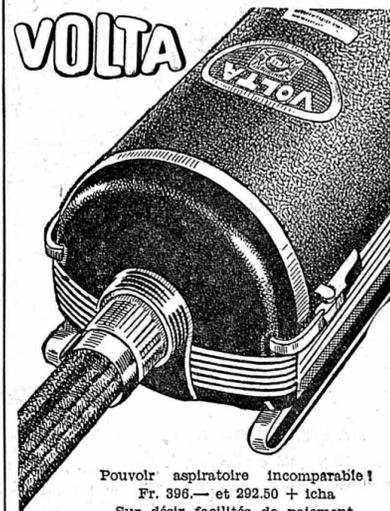
Elle vous rendra plus dispos. Vous travaillerez ensuite plus aisément, car le Baume de Genèvre Rophalen éprouvé depuis trente ans, débarrasse le sang de l'acide urique et allège les maux des rhumatisants. Il nettoie la vessie et les reins et stimule leur activité. L'estomac et la digestion fonctionnent mieux. Cette cure simple et naturelle vous donnera toute satisfaction. En vente dans les pharmacies et drogueries en flacons à Fr. 4.-, Fr. 8.- et Fr. 13.- (cure complète).
Fabricant: Herboristerie Rophalen, Brunnen 111

Bouilli Fr. 2.- et 2.25 le 1/2 kg.

Rôti Fr. 2.75 et 3.- le 1/2 kg.

BOUCHERIE

BERGER-HACHEN



Pouvoir aspiratoire incomparable!
Fr. 396.- et 292.50 + Icha
Sur désir facilités de paiement.
Dans les magasins d'électricité



**Bottes entièrement
doublées de mouton**
comme cliché

En brun 52.80
En rouge 53.80
Avec fermeture crémaillère 51.80
D'autres bottes depuis . . 32.80

J. Kurth S. A. - Neuchâtel

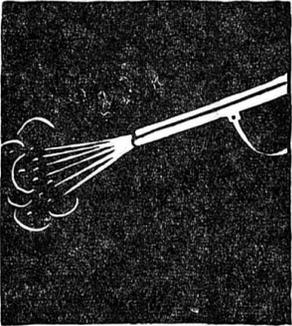
BRUNE ou BLONDE



Maître Goupil, grâce à son flair A découvert un bon dessert...



Mais attention! un peu plus loin Guette le chasseur et son chien!



Pauvre corbeau sera vengé Avant même d'être mangé!...



Le tableau de chasse, pourtant, n'est pas toujours tel qu'on l'attend!



Brune ou blonde, grande ou petite, Rien ne vous console aussi vite!

Huttenlocher
Téléphone 5 13 39
BOUILLI 1er CHOIX
BEAU BOEUF LARDE
extra-tendre

Encore quelques
LAMPES SOLAIRES
à louer ou à vendre
chez
PORRET-RADIO
SPECIALISTE

C'est ce soir qu'a lieu au Cercle National dès 20 h. 15, le
Superbes quîmes: Montres, appareils de photographie, lapins, poulets, fumés, salamis, liqueurs.

FORMIDABLE match au LOTO
du Club de dressage du chien de police
Neuchâtel
Prix de consolation

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Exposition des femmes peintres et sculpteurs

Elles sont quinze ou seize seulement à se partager les quatre salles de la Galerie Léopold Robert, de sorte que chacune a obtenu, pour sa collection, une paroi entière ou presque. Le visiteur peut donc se faire une idée d'ensemble de l'œuvre respective de ces artistes, un peu comme s'il s'agissait d'une exposition particulière. Pour certaines, c'est un avantage. Pour d'autres, il eût mieux valu ne montrer que des réussites et garder en atelier telles toiles qui trahissent des défaillances de goût, des incompétences de métier, des banalités de vision.

De ces nombreuses collections, nous ne pourrions citer ici que deux ou trois œuvres, parfois une seule: celles qui, pour des raisons qui nous sont personnelles et parfois incontrôlables, par leurs défauts et surtout par leurs qualités, nous ont particulièrement frappées. Cela ne signifie pas que le reste nous ait paru négligeable. Veuillez ces dames nous croire sur parole. Un compte rendu ne saurait être une fastidieuse énumération.

Dans l'ensemble, cette exposition, placée avec adresse, se présente bien. On a mis en valeur ce qui devait l'être et passé sous silence — autant que faire se pouvait — les toiles sans intérêt. Nous en voudrions-t-on de dire qu'à notre avis il y a là trop de tableaux de fleurs. La femme aime les fleurs et les connaît bien. C'est entendu. Mais enfin, peindre un bouquet en atelier, c'est tout de même une solution de facilité. Une solution pour amateurs. Il faut un talent bien assuré pour faire d'une nature morte de fleurs quelque chose de personnel, de véritablement valable.

L'artiste qui, de très haut — de deux ou trois classes — domine ce Salon, c'est Janébé, à qui fut dévolu le mur d'honneur, dans la salle du fond. Au centre, un grand Nu couché devant un magnifique paysage de lac, de l'indigo le plus intense. Vu en pleine lumière, sur le fond sombre, ce corps de femme magnifique a l'air d'être en bronze doré. Et toute la composition s'ordonne dans les bleus et les ors pâles, avec une somptueuse maîtrise. Aucune des œuvres de Janébé ne laisse le spectateur indifférent. Picturalement très étudiées, avec leurs sourdes harmonies colorées, le clair-obscur accentué, elles sont encore animées d'une vie profonde et mystérieuse. Ainsi les *Fiancés*, assis devant la table nue comme devant l'avenir, riches de leur seul amour. Ainsi les *Mimosas desséchés* et la *Paysanne*, digne comme une reine sous son fichu bleu.

Pour Mme C. St. Bourquin, sa voisine, la comparaison est difficile à soutenir. Elle n'y réussit pas mal, avec ses grandes pages sombres où les taches de couleur prennent quelque chose d'infiniment précieux. La *Maison des demoiselles*, transposée dans une même atmosphère de rêve et dans un ton moins bas, le *Chantier* rallieront les suffrages de ceux qui pourraient décourager les noirs trop obscurcis. Ces toiles seraient plus intéressantes si l'on ne connaissait celles de Charles Barraud.

À la paroi opposée, Baucis de Coulon montre des natures mortes à la Braque et un *Paysage d'automne*, page décorative, d'un caractère personnel, infiniment séduisante. Très minutieuse et précise dans son métier de peintre — ce qui d'ailleurs n'exclut pas une certaine largeur de vue et d'inspiration: voyez les deux *Broye* — Mlle Alice Peillon a, comme sculpteur, une liberté, des audaces toutes modernes. Au-dessus des animaux en bois poli, d'une si précieuse matière à l'œil comme au toucher, elle montre deux figures touchantes (*Biennellance* et *l'Ange*) d'une altière stylisation.

Si l'on passe dans la deuxième salle, à Mme Sarah Jeannot, présidente de la section neuchâteloise des femmes peintres et sculpteurs suisses, on remarquera surtout, dans son panneau centré sur les très simples et spirituelles *Enfileuses de perles*, le groupe des huiles de gauche. Le *Lac à Avornier*, le *Pêcheur*, les *Saars*, comme aussi la scène de *Vacances*,

sont autant de preuves d'un solide métier, d'un goût sûr et — chose de plus en plus rare — d'un esprit distingué.

Mme Clottu est surtout le peintre des roses. Aujourd'hui, ses *Oeillets* frappent par leurs beaux tons, d'un rendu très étudié. De Mme A. Furer, c'est la grande page des *Lilas* qui intéresse, à cause du vieux dossier de chaise où la draperie brune fait de beaux plis et des mauves qui s'harmonisent délicatement avec le fond. Sur le palier, on verra la collection de ses verres gravés, aux motifs variés, particulièrement la potiche Louis XV.

La pâte de Mlle Violette Nienstlé, beaucoup plus nourrie que celle de ses collègues, lui fournit des effets savoureux. Plus encore que le *Panier aux roses*, d'ailleurs somptueux, ou le paysage de *Brienz*, intéressant, mais un peu touffu, un peu serré, nous avons admiré les scènes vaisselles, lavées à l'aquarelle.

Les *Paysans portugais* et les *Jennes filles au soleil*, souvenirs de Lussitane, ont particulièrement inspiré Mme Isabel Schneider. Très lisibles et expressives, habilement mises en page, ces deux toiles ont plus de vigueur et d'intérêt que les autres. Mme Méantis possède une main habile qui lui permet de passer avec le même bonheur de l'huile au pastel et vice-versa. Le *Bouquet champêtre*, autour duquel s'ordonne son panneau à de grandes qualités picturales. Il plairait davantage si l'on n'avait vu, la semaine dernière, au Locle, ceux de Lucien Grombauer et si le rapprochement ne s'imposait avec trop d'insistance. Très dépourillé, le *Portrait* est bien intéressant; il sera toutefois permis de lui préférer le pastel: *Adolescent*, d'une extrême délicatesse d'inspiration et de rendu.

Les *Roses dans la chambre* de Mlle Schurch sont probablement sa meilleure pièce, la plus solide. Pour ma part, je n'aime guère cette peinture jetée à fleur de toile. Si Mlle Erzinger cherche, dans ses portraits, la ressemblance, il faut avouer qu'elle

ne la trouve pas. Mais elle cherche sans doute tout autre chose et ses figures sur fond bleuâtre, d'une facture minutieuse, ne manquent pas d'intérêt. Marie-Claire Bodinier vit dans un monde intime, étroit, où la relient sa tâche de jeune femme et de jeune mère. Mais, comme elle est artiste, elle y trouve maints sujets — *Intérieur*, *L'enfant dessinant* — lourds de sens et de tendresse, quoique parfois d'un rendu un peu sec. Le croquis de la *Fillette assise*, si habile, est fait de la même main que les vives et malicieuses caricatures de la *Feuille d'avis*.

Outre ses papiers découpés, toujours pleins d'esprit et de fantaisie, aux accords de tons subtils, Mlle Alice Perrenoud montre trois tapisseries qui sont une transposition, dans une technique différente, de ses motifs habituels. Ses dessins, un peu artificiels, en ce sens qu'on ne sent guère le point d'appui du modèle, sont tracés d'une plume élégante et sensible, souvent très expressive.

Le seul sculpteur — uniquement sculpteur — de ce salon, et qui se cache sous un nom de guerre... en dentelles, c'est Alix. Pas de creux dans ses figures, soigneusement modelées en toutes leurs parties. Il y a de l'esprit dans les *Tunisiennes*, surtout dans la fille aux longues jambes, à peine nubile sans doute, et dans la *Tête de Kerkanienne*.

Venons-en maintenant à Mme Jacqueline Friolet, qui est aussi une triomphatrice de ce salon. Mme Friolet a peuplé deux vitrines de figurines de terre cuite dont chacune fixe un mouvement, une attitude, une expression caractéristique d'un corps humain. Tantôt ces statuettes sont laissées à leur couleur naturelle, tantôt revêtues d'émaux jaspés ou multicolores par lesquels l'artiste entend renforcer l'expression qu'elle cherche. *L'Arlequin*, le *Guitariste*, les *Danseuses*, les deux *Saltimbanques* et la *Picasso* (période rose), le groupe dit *Révolution*, ont une vie propre et proprement merveilleuse. Il y a là une tentative originale, digne d'un grand succès.

Dorette BERTHOUD.

Coup d'œil sur le budget de l'Etat de Neuchâtel pour 1951

(Suite, voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 15 novembre 1950)

Les dépenses
Les dépenses prévues dans le projet de budget pour 1951 se répartissent comme suit:
Service de la dette, 6,730,357 fr. 50, soit 20,28 %; dépenses pour le personnel, 11,161,795 fr. 45, soit 33,64 %; autres dépenses, 15,286,557 fr. 62, soit 46,08 %, et le total est donc de 33,178,710 fr. 57.

Toutefois, si nous voulons faire une comparaison entre la répartition des dépenses du budget de 1950 et celle des dépenses du projet pour 1951, nous devons, comme nous l'avons fait pour les recettes, faire abstraction de 569,437 fr. 45, somme qui est compensée par des recettes correspondantes.

Compte tenu de ce fait, l'estimation de 1951 est de 1,090,617 fr. 16 supérieure à celle de 1950 et de 339,482 fr. 63 supérieure au résultat de 1949.

Service de la dette
Dans le projet de budget pour 1951, les intérêts figurent pour 3,537,378 fr. 20 et les amortissements pour 3,192,978 fr. 70.

Les taux moyens de la dette consolidée seraient en 1951 de 3,30 % pour les intérêts et de 2,98 % pour les amortissements. Ils étaient en 1950 de 3,28 % pour les intérêts et de 3,10 % pour les amortissements.

Les amortissements prévus par le projet de budget pour 1951 sont ceux prévus par les traités d'emprunts.

Au 1er janvier 1950, la dette consolidée de l'Etat s'élevait à 110,578,699 fr. 20; elle sera au 1er janvier 1951 de 107,154,458 fr. 90. La diminution est de 3,424,240 fr. 30.

Grâce aux mesures de prévoyance qui ont été prises et à un plan d'amortissement bien compris, l'Etat de Neuchâtel a pu tenir ses engagements envers la Confédération.

Profitant de conditions de prêt favorables, le Conseil d'Etat a ratifié, à fin 1949, un traité concernant un emprunt de 5,000,000 fr. au taux de 3 %, sous forme de bons de caisse à trois ans et demi de terme. Cet emprunt a été pris ferme au 1er janvier 1951 de 107,154,458 fr. 90. La diminution est de 3,424,240 fr. 30.

Grâce aux mesures de prévoyance qui ont été prises et à un plan d'amortissement bien compris, l'Etat de Neuchâtel a pu tenir ses engagements envers la Confédération.

Profitant de conditions de prêt favorables, le Conseil d'Etat a ratifié, à fin 1949, un traité concernant un emprunt de 5,000,000 fr. au taux de 3 %, sous forme de bons de caisse à trois ans et demi de terme. Cet emprunt a été pris ferme au 1er janvier 1951 de 107,154,458 fr. 90. La diminution est de 3,424,240 fr. 30.

Dépenses pour le personnel
Les dépenses pour le personnel (traitements légaux et allocations de ren-

chérissement au personnel de l'administration cantonale, part de l'Etat aux traitements et allocations versées au personnel des établissements d'enseignement public, prestations sociales en faveur du personnel et des bénéficiaires de pensions) sont prévues en 1951 pour un montant de 11,160,209 fr. 15; elles étaient dans le budget de 1950, de 10,728,551 fr. 80, et dans les comptes de 1949, de 10,080,090 fr. 75.

Ces sommes budgétées se répartissent comme suit:
Magistrats, personnel nommé et personnel surnuméraire, 5,656,234 fr. 15; personnel enseignant, 4,105,660 fr. 15; prestations sociales, 1,358,315 fr.

Le 17 avril 1950, le Grand Conseil prenait en considération un projet de loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public. Ce projet a été renvoyé à l'examen d'une commission qui a rapporté à la séance du Grand Conseil du 19 juin 1950. Le projet de loi modifié sur certains points par la commission a été adopté par le Grand Conseil. Soumise au peuple, la loi a été repoussée. Partisans et adversaires du projet sont unanimes à reconnaître qu'une révision des traitements des magistrats et fonctionnaires est nécessaire.

Les traitements pour 1951 ont donc été établis sur la base des dispositions légales en vigueur. Aux traitements légaux de base prévus par la loi du 9 février 1935 s'ajoutent les allocations de renchérissement votées par le Grand Conseil.

Sur 341 postes prévus au tableau des fonctionnaires, 316 étaient pourvus au moment de l'élaboration du budget. Les 25 postes non pourvus d'un titulaire sont occupés par des employés surnuméraires qui, pour diverses raisons, n'ont pas encore pu ou ne peuvent pas faire l'objet d'une nomination.

Dépenses de l'administration
Chancellerie d'Etat.
Une somme de 10,000 fr. est prévue au nouveau poste « entretien du matériel et des machines ». La chancellerie possède des machines à multigraphier, à dresser, à photocopier. Ce poste doit permettre l'entretien de ces machines, l'achat ou le remplacement de pièces, de caractères, etc. Il ne serait pas normal d'inscrire ces dépenses de nature précise dans le poste des « fournitures pour l'administration générale » qui concerne plus spécialement le matériel que l'économat fournit aux divers bureaux de l'administration.

Département de justice
Les dépenses pour « internements administratifs » sont évaluées à 4000 fr. de plus. Ce crédit ne servait jusqu'à présent qu'au paiement des frais d'internement des buveurs.

Au vu des comptes, il a été nécessaire d'augmenter de 1000 fr. le poste « frais de déplacements » de l'office des mineurs.

Une augmentation de 14,000 fr. des frais pour la « justice pénale » est motivée d'une part par l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions qui ont relevé le tarif des indemnités aux défenseurs d'office, aux membres de la cour de cassation pénale, aux jurés et aux témoins, — d'autre part par l'augmentation des dépenses effectives pour les médecins et experts.

L'augmentation des prix de pension dans les établissements pour mineurs justifie l'augmentation de 1500 fr. du poste « placement des mineurs ».

La somme de 40,000 fr. prévue pour l'entretien des détenus (augmentation de 5000 fr.) correspond à la moyenne des dépenses des cinq dernières années.

Département de police
Il avait été prévu que la réorganisation de la police cantonale entraînerait une augmentation de dépenses. Elle s'accuse aux postes « loyers », « achat et entretien d'instruments et de matériel », « achat et entretien de l'armement » et « habillement et équipement ». La police cantonale disposant d'un parc de véhicules, il est normal d'inscrire un nouveau poste dans le budget pour les frais d'exploitation de ce parc (18,000 fr.). Les dépenses pour frais de déplacements ont été augmentées de 4000 fr. par rapport au budget de 1950; en 1949, elles se sont élevées à 26,301 fr. 39.

Département des finances
Le projet de budget comprend la deuxième annuité sur cinq (26,400 fr.) prescrite par le décret concernant l'achat de machines comptables pour les services de l'Etat, du 17 avril 1950.

L'augmentation de la part des communes au produit des droits sur successions collatérales (10,000 fr. en plus) et des taxes sur les affiches (100 fr. en plus) est la contrepartie de l'augmentation des estimations des recettes de ces postes.

Une diminution des parts de l'Etat et des communes au produit de l'impôt fédéral pour la défense nationale est la conséquence de la diminution prévue de la part du canton au produit de cet impôt.

Département militaire
Un nouveau poste pour frais de déplacements est prévu dans la section « Bureau du commandant d'arrondissement ». Cette dépense figurait précédemment sous le poste « frais de recrutement et d'inspection d'armes ».

L'augmentation enregistrée pour l'éducation physique est due au fait que partout la participation des jeunes gens aux cours est plus grande.

Pour la protection anti-aérienne les dépenses budgétées pour 1951 sont inférieures de 2000 fr. à celles prévues pour 1950. La remise en état des équipements après les inspections qui ont été effectuées en 1949 permet de réaliser cette économie.

La dépense prévue sous « achat et entretien de matériel pour les casernes » passe de 23,000 fr. dans le budget de 1950 à 36,000 fr. dans le projet de budget pour 1951. Cette augmentation est nécessaire pour remplacer une partie du mobilier.

L'augmentation de 60,000 fr. pour « matériel de corps et équipement personnel » est compensée en partie par les bonifications de la Confédération qui figurent dans les recettes.

Un poste nouveau « dépenses diverses » comprend une somme de 5000 fr. Auparavant, cette dépense figurait sous « achat et entretien de matériel pour les casernes ».

(A suivre.)

Pour la réorganisation financière de notre grande compagnie d'aviation

La Swissair a ramené son capital-actions de 20 à 14 millions de francs

Notre correspondant de Zurich nous écrit:
Réunie vendredi dernier au Palais des congrès de Zurich, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Swissair avait à se prononcer sur la réduction du capital-actions de 20 à 14 millions de francs. Deux-cent septante actionnaires représentant 30,204 voix assistaient à cette assemblée, qui avait en outre à prendre une décision sur la conclusion de contrats avec la Confédération en vue de l'achat et de l'utilisation de deux nouveaux avions long-courriers et de l'aide officielle pour l'amortissement et du renouvellement du parc d'avions.

Les causes
M. W. Berchtold, administrateur-délégué, a fait un exposé détaillé de la situation actuelle de la Swissair et des raisons qui ont amené la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

À la suite des dévalorisations monétaires de 1949, la Swissair s'est trouvée dans une situation difficile, et il a bien fallu finir par se convaincre qu'elle ne pourrait subsister par ses seuls moyens. Le 30 mars, le conseil d'administration a adressé au Conseil fédéral une demande d'appui; déjà le 5 juin suivant, ce dernier recommandait aux Chambres l'achat de deux avions long-courriers et annonçait pour l'automne le dépôt d'un projet d'aide plus étendu. De toute façon, et par mesure de précaution afin d'assurer le trafic à longue distance en 1951, la Swissair avait décidé en juin de commander deux Douglas DC-6B; le contrat prévoyait toutefois une clau-

se selon laquelle il pouvait être annulé au cas où l'aide de la Confédération serait refusée. Dans la suite, un projet de contrat fut élaboré en vue du rachat par la Confédération, pour le prix (valeur comptable) de 17,5 millions de francs, des avions encore entièrement amortis (soit quatre « DC-4 » et quatre « Convair-Liners »; ces appareils auraient été mis à la disposition de la Swissair contre une indemnité variant selon les résultats d'exploitation. Mais ce projet rencontra une forte opposition dans les milieux parlementaires; on estimait qu'avant tout, la Swissair devait procéder à son assainissement financier.

Néanmoins, en septembre, les Chambres approuvèrent l'achat de deux avions long-courriers et l'octroi d'un subside annuel de 500,000 fr., toute autre intervention étant subordonnée à l'assainissement du bilan de la Swissair. A noter qu'à la fin de 1950, il y aura un découvert de quelque six millions de francs au compte d'amortissement.

Bref, une réduction du capital-actions est devenue indispensable; le conseil d'administration a donc proposé de ramener ce capital de 20 à 14 millions de francs, ce qui réduirait de 500 fr. à 350 fr. la valeur des actions entièrement libérées, mais permettrait de couvrir le solde passif reporté de 1949, par 3,17 millions de francs, et de procéder à des amortissements supplémentaires. A supposer que l'aide attendue de la Confédération vienne à faire défaut ou qu'elle soit soumise à des conditions inacceptables, la Swissair se réserverait cependant d'abroger la

décision portant réduction du capital-actions.

La situation présente
Selon le rapport présenté aux actionnaires par le président du conseil d'administration, M. R. Speich, la situation se présente donc en résumé comme suit:
« La société doit signer deux contrats avec le Conseil fédéral. Le premier règle les conditions dans lesquelles la Confédération met les deux nouveaux avions long-courriers à la disposition de la Swissair. Aux termes de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1950, la Swissair paiera à la Confédération une indemnité variable en fonction des excédents d'exploitation et ne dépassant pas au maximum la quote-part d'amortissement annuelle calculée sur une

période de sept ans. La Swissair s'engage, en outre, à racheter les deux appareils avec le matériel de rechange à l'échéance du contrat prévu pour une durée de dix ans. Le prix de rachat sera équivalent au prix d'achat, déduction faite des versements annuels de la Swissair et, pour les avions, au maximum à leur valeur vénale. La Confédération prend ainsi à sa charge le risque d'amortissement. En contrepartie, la Swissair lui accorde un droit de contrôle sur sa gestion... »

Quant au second contrat, les Chambres en établissent les bases juridiques par un nouvel arrêté fédéral. L'idée maîtresse serait que la Swissair pût amortir régulièrement son parc de matériel volant sur une période de sept ans.

Dans son exposé aux actionnaires réunis la semaine dernière, M. W. Berchtold a encore complété et motivé les données qui précèdent. Au cours de la discussion, plusieurs petits actionnaires ont demandé la parole pour exprimer les opinions les plus diverses. Un seul actionnaire a demandé le rejet de la proposition de réduction; une autre proposition tendant à remettre aux actionnaires un bon de jouissance correspondant à la réduction de l'action a été retirée au cours des débats, le président du conseil d'administration ayant fait observer que les statuts prévoyaient un dividende maximum de 6 % et que les actionnaires auraient toutes raisons de se féliciter de recevoir ce dividende pour leurs actions réduites.

En fin de compte, les propositions du conseil d'administration ont été acceptées par 29,409 voix contre 594.

Invitée pour demain?
... alors lavez-vous les cheveux aujourd'hui avec SHAMPOINGS SPECIAUX BRUNETAFLOL KAMILLOFLOL pour cheveux foncés pour cheveux blonds

BIBLIOGRAPHIE
« TOUS LES CHEMINS MENENT AU CIMETIERE » par John Evans (Edit. Ditts)
C'est un adage qui peut paraître banal, ou, au contraire, insolite. Ou encore d'assez sinistre augure. Affaire de goût. Mais personne, semble-t-il, ne s'aviserait d'y voir l'expression d'une réalité quotidienne. Et pourtant, l'expérience faite par le détective Paul Falme indiquerait que ce pseudo-proverbe a une signification tout à fait immédiate.

Chef-d'œuvre d'acuité, de rythme et d'atmosphère, ce roman est l'une des premières œuvres de l'écrivain américain John Evans, qui y démontre ses remarquables qualités de style et d'imagination. Sobre, concis, sombre sans être noir, cruel sans être cynique, réaliste sans être grossier, ce livre rend admirablement le climat d'une certaine vie américaine où le jeu sournois des intérêts et des passions s'organise à l'insu dans l'ambiance pesante de la grande ville.

LOTÉRIE

en faveur
des nouveaux équipements de la
Société de musique l'« Espérance »
de Cressier

Le tirage a eu lieu le 11 novembre 1950 et
a donné les résultats suivants :

Billet	Lot	Billet	Lot	Billet	Lot	Billet	Lot
6	150	755	161	1505	292	2255	163
15	97	765	192	1515	121	2265	77
25	67	775	221	1525	59	2275	12
35	189	785	146	1535	1	2285	30
45	269	795	222	1545	225	2295	204
55	132	805	131	1555	183	2305	244
65	82	815	248	1565	61	2315	9
75	205	825	211	1575	174	2325	106
85	36	835	258	1585	76	2335	251
95	275	845	197	1595	54	2345	20
105	233	855	100	1605	128	2355	48
115	228	865	141	1615	224	2365	278
125	285	875	176	1625	75	2375	102
135	50	885	248	1635	61	2385	116
145	8	895	86	1645	273	2395	79
155	32	905	5	1655	55	2405	49
165	283	915	149	1665	89	2415	164
175	118	925	25	1675	230	2425	51
185	242	935	112	1685	72	2435	65
195	172	945	142	1695	95	2445	63
205	153	955	58	1705	138	2455	105
215	219	965	85	1715	139	2465	24
225	249	975	151	1725	38	2475	227
235	133	985	53	1735	181	2485	220
245	215	995	285	1745	35	2495	143
255	114	1005	156	1755	202	2505	203
265	93	1015	61	1765	295	2515	134
275	247	1025	56	1775	235	2525	63
285	87	1035	78	1785	61	2535	168
295	243	1045	299	1795	265	2545	104
305	261	1055	57	1805	140	2555	281
315	231	1065	129	1815	66	2565	291
325	264	1075	283	1825	214	2575	258
335	123	1085	294	1835	139	2585	111
345	228	1095	137	1845	119	2595	60
355	290	1105	238	1855	61	2605	60
365	16	1115	109	1865	138	2615	300
375	238	1125	190	1875	115	2625	33
385	271	1135	34	1885	28	2635	13
395	147	1145	91	1895	191	2645	216
405	257	1155	4	1905	169	2655	241
415	155	1165	167	1915	201	2665	71
425	289	1175	178	1925	235	2675	117
435	45	1185	152	1935	188	2685	194
445	19	1195	157	1945	126	2695	193
455	199	1205	170	1955	196	2705	74
465	99	1215	238	1965	277	2715	3
475	145	1225	260	1975	21	2725	136
485	80	1235	73	1985	287	2735	98
495	14	1245	18	1995	246	2745	10
505	276	1255	27	2005	69	2755	64
515	276	1265	90	2015	107	2765	206
525	159	1275	39	2025	173	2775	180
535	234	1285	240	2035	103	2785	296
545	17	1295	266	2045	176	2795	127
555	217	1305	154	2055	233	2805	82
565	239	1315	45	2065	70	2815	105
575	22	1325	213	2075	262	2825	294
585	254	1335	267	2085	148	2835	252
595	186	1345	259	2095	195	2845	250
605	130	1355	2	2105	94	2855	31
615	237	1365	96	2115	101	2865	282
625	175	1375	270	2125	37	2875	52
635	42	1385	179	2135	41	2885	274
645	83	1395	108	2145	209	2895	255
655	26	1405	47	2155	68	2905	7
665	218	1415	113	2165	40	2915	84
675	212	1425	120	2175	280	2925	160
685	232	1435	210	2185	43	2935	229
695	166	1445	207	2195	182	2945	245
705	122	1455	177	2205	298	2955	184
715	187	1465	23	2215	110	2965	198
725	262	1475	15	2225	162	2975	272
735	297	1485	144	2235	293	2985	171
745	165	1495	279	2245	288	2995	200

Les lots sont à retirer à l'hôtel de la Croix-Blanche
à Cressier jusqu'au 11 mai 1951. Après cette date les
lots non retirés deviendront propriété de la société
organisatrice.

RADO

Grand choix
d'appareils d'occasion
et de location
Réparations - Echange
Service technique

AU MÊNESTREL
FÖETISCH FRÈRES S. A.
NEUCHÂTEL - Tél. 5 14 29

Samedi 18 novembre 1950, dès 20 h. précises
à la Salle des conférences, Valangin

Grande soirée théâtrale

organisée par le
CLUB D'ACCORDEONS « EDELWEISS »
de Valangin-Boudevilliers

Au programme :
« MARIE-JEANNE »
Prix des places : Fr. 1.—
Trolleybus à la sortie pour Cernier
et Neuchâtel

Après le spectacle : Soirée dansante à l'hôtel
du Château

Boucherie
Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

SAMEDI : Grande vente de
Bœuf à rôtir et à bouillir
VEAU - PORC - AGNEAU

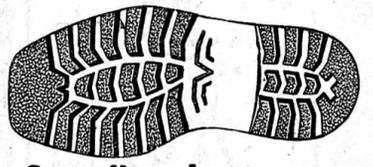
Poulet de Bresse Lapin frais
Fr. 4.50 le ½ kg. Fr. 3.- le ½ kg.

Civet de chevreuil Petit coq
Fr. 3.50 le ½ kg. Fr. 4.- le ½ kg.

Poule à bouillir Frionor
Fr. 3.- le ½ kg. paquet 490 gr.
Fr. 1.60

Une seule qualité, la meilleure
Pour les commandes à domicile, prière de
nous les confier le soir jusqu'à 21 heures
et le matin jusqu'à 7 h. 30

Nous réparons en 3 JOURS
Travail soigné et rapide



Semelles de gomme
Messieurs, complet : montagne
spécial, qualité extra-lourde Fr. 19.90
Semelles de gomme très épaisses, cou-
leurs : blanc, brun, noir :
Messieurs, complet : comme cliché : 18.-
Dames, complet : 15.-

Semelles de gomme un peu moins
épaisses :
Messieurs, complet Fr. 14.50
Dames, complet 12.50
Enfants, pointures 20/26, depuis . . . 7.-

Crêpe :
Messieurs, complet, 6 mm., depuis Fr. 13.50
Dames, complet, 6 mm., depuis 11.50
Enfants, complet, 6 mm., pointu-
res 20/26, depuis 6.50

Cuir :
Messieurs, complet, depuis . . . Fr. 9.70
Dames, complet, depuis . . . 7.50
Enfants, complet, pointures 20/26
depuis 5.50

Notre service express
Talonnage en 15 minutes

Bata

NEUCHÂTEL Faubourg du Lac 2



Jeunes radicaux
Neuchâtel

L.O.T.O.

Samedi 18 novembre dès 20 heures

au Cercle National

SUPERBES QUINES
Oies, poulets, lapins, jambonneaux

Galeries Léopold Robert
Exposition de la section
neuchâteloise de la
société suisse des femmes
peintres et sculpteurs
du 11 au 26 novembre
tous les jours de 10-12 h. et de 14-18 h.

RADIO-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHÂTEL

PROTEAUX
N°11
AL GROT DAL GIN
Spécialité
tessinoises

Salami
Vins rouges
Lambrusco doux
Cappuccino-
Zappia

Ducrox chante
pour vous
au cabaret
de l'Escale

Hôtel du Soleil
GORNAUX
SAMEDI
TRIPES
Tél. 7 61 09

Sociétés
Groupe théâtral (ama-
teurs de première force),
spectacle à succès, libre
du 1er janvier 1951 au
20 février 1951. Adresser
offres écrites à L. C. 535
au bureau de la Feuille
d'avis.

Durant toute la semaine,
à notre magasin

Démonstrations

de petites machines de bureau
facilitant le travail journalier
Machines très utiles pour secrétaires de
sociétés, restaurateurs, commerçants
et petits industriels

Entrée libre **Reymond**
Neuchâtel
Rue Saint-Honoré 9



Parents, exigez
le véritable marche-bébé

"youna-la"

BOUCHERIE DES PARCS
Tél. 5 10 95 PARCS 82
Beau bouilli très avantageux
BAISSE SUR LE VEAU

CAPTIVES à Bornéo

avec
CLAUDETTE COLBERT
SESSUE HAYAKAWA

Au référendum de Vichy,
POUR LA PREMIÈRE FOIS
le public a été fait juge et a désigné comme meilleur film :
« CAPTIVES À BORNÉO »
et comme meilleur acteur :
SESSUE HAYAKAWA

Les femmes blanches, capturées par les Japonais, subissant
la brutalité et la cruauté raffinée des gardes-chiurmes
jaunes, survécurent à leur calvaire parce qu'elles avaient
le désir de vivre et croyaient encore au bonheur possible !

UNE FIDÈLE ADAPTATION DU LIVRE
« Three came home »
d'AGNÈS NEWTON KEITH
la célèbre romancière qui vécut elle-même
cette tragédie

réalisée par
JEAN NEGULESCO
auteur de « JOHNNY BELINDA »

Un puissant chef-d'œuvre
qui s'adresse
aux grandes masses
par sa résonance humaine
incomparable

UN DRAME VÉCU !

Un film dont chaque
détail vous touchera,
dont le moindre
épisode
restera gravé à jamais
dans votre mémoire

Parlé français

20th
ANNIVERSAIRE

MATINÉES :
Samedi et dimanche à 14 h. 45
Mercredi et jeudi, à 15 h.
Samedi, mercredi et jeudi
à prix réduits

Tél. 5 30 00

Au programme :
LES ACTUALITÉS
Ciné Journal suisse
Pathé Journal France

Toutes les places retenues et non retirées 15 minutes avant le spectacle ne sont plus garanties

Personnes sensibles et impressionnables
sont priées de s'abstenir

JEAN-LOUIS BARRAULT - RENÉE SAINT-CYR
dans
SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30
La symphonie fantastique
L'existence passionnée et glorieuse de
BERLIOZ

Chronique régionale

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

VAL-DE-TRAVERS

Légère baisse du niveau de l'Aareuse

La situation est stationnaire au Val-de-Travers. La neige qui est tombée sur les hauteurs n'a pas fourni un nouvel aliment aux ruisseaux et torrents; on constate donc une légère baisse du niveau de la rivière. L'étendue inondée reste cependant grande aux alentours de Boveresse.

COUVET

Echos d'un litige

Notre correspondant de Couvet nous écrit :

A la suite d'un article paru dans la « Revue technique suisse » plusieurs journaux se sont fait l'écho d'un litige existant entre la commune de Couvet et des architectes lauréats d'un concours ouvert pour la construction d'immeubles sociaux.

On se rappelle en effet, que des architectes de Lausanne s'étaient vu décerner le premier prix d'un concours ouvert l'an dernier. Or, le Conseil général, pour des raisons que nous n'avons pas à analyser ici, jugea que le projet primé ne répondait pas à tous ses desirs et refusa le crédit d'exécution. A la suite de cette décision, et sur des bases un peu différentes de celles du concours, une nouvelle commission chargea un architecte d'élaborer un autre projet qui fut, cette fois, agréé par le pouvoir législatif, et qui est déjà partiellement réalisé.

Les architectes auteurs du premier projet, estimant lésés, ont remis leur cause en main de la Société fédérale des ingénieurs et architectes et parlent d'une indemnité à leur verser pour tort moral. Le conseiller juridique de la commune estime que les architectes, payés pour leur travail, ne peuvent soutenir une telle prétention, car l'honneur du premier prix du concours leur reste acquis. Le projet en voie d'exécution étant totalement différent du projet primé, on ne saurait contester au propriétaire le droit de fixer son choix définitif en faveur d'un autre projet. Qui peut commander ? Il paraît normal, en effet, qu'une autorité soit liée par la décision d'un jury dans lequel ses représentants sont en minorité. En tout état de cause, la question soulève un point intéressant, mais fort délicat pour le principe des concours d'architecture dont l'étoile paraît dangereusement s'être éteinte.

Logiquement, il paraît assez peu probable que la Société fédérale des ingénieurs et architectes encourage ses membres dans des procès de cette nature qui discréditent le principe des concours.

LES BAYARDS

A l'usine de pompage

(c) Invités par le Conseil communal, les membres du Conseil général de la commune de Couvet se sont rendus à l'usine de pompage où une nouvelle pompe automatique a été installée remplaçant les deux anciennes pompes qui depuis 30 ans assurent la consommation journalière en eau de notre population.

Grâce aux progrès de la technique, la nouvelle pompe est une merveille. Elle permet une réduction du travail de l'employé chargé du pompage qui n'aura plus qu'à effectuer une ou deux visites hebdomadaires et une économie importante en huile, en chauffage et en courant. La pompe se mettant en marche automatiquement et ne fonctionnant que la nuit, elle n'utilise le courant qu'au tarif bas.

Un contrôle journalier de la consommation peut être fait en comparant les lectures hebdomadaires en moyenne 50,000 litres d'eau par jour.

FLEURIER

Micheline Jeannin reste introuvable

(c) Hier encore, la police cantonale a poursuivi ses recherches jusque dans la région de Travers mais Micheline Jeannin reste introuvable.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER-LE-LAC

La soirée de la Société de gymnastique

(c) Dimanche dernier était réservé à la Société de gymnastique qui, depuis quelques années, a vu son activité monter en flèche sous la direction de son président, le major Bulle.

Le programme de dimanche soir était fort habilement composé et très riche. On vit de l'excellente gymnastique dans les différentes disciplines: barres en section, barres individuelles, rack libre, anneaux et chevrons. Nos gymnastes ont été très bien stylés par le moniteur-chef Cyrien Cochar. Les pupilles et les dames ne le cèdent en rien, menées par M. M.-Th. Vonlanthen. Les pupilles, dirigées par M. Fernand Torche, eurent aussi leur part de succès.

Un public extrêmement nombreux a applaudi les variétés qui furent un cocktail fort bien dosé de ballets, de danses et d'évocations d'un goût très sûr.

L'assemblée paroissiale

(c) Le Conseil paroissial qui préside M. Robert Loup, directeur de l'école secondaire, a tenu sa séance hebdomadaire à Estavayer à l'assemblée annuelle qui se déroula lundi soir dernier.

Le procès-verbal de la précédente réunion qui fut lu le 23 janvier 1950 fut approuvé. Le président brossa ensuite une claire vision de l'activité du conseil durant l'année écoulée: mise au point de l'horloge, rectification de la frappe des heures qui, aujourd'hui, donne satisfaction. Le chauffage à air chaud demandait certaines améliorations d'où le remplacement des dalles; ce travail s'achève actuellement, et dès le 1er décembre, la collégiale pourra être chauffée.

La présentation du budget fut sans histoire: 26,400 fr. aux recettes, 28,700 fr. aux dépenses; déficit présumé: 2,300 fr.

Notre église possède de très belles orgues aux jeux variés, aux timbres d'une étonnante sonorité, mais elles ont subi l'outrage des ans. Outrages, il est vrai, non réparables. Et c'est justement la question de ces réparations qui fut le centre du débat de lundi soir.

M. Chenuax, organiste, éclaira la lanterne des assistants en faisant le point avec clarté et précision. Le devis pour la restauration du grand orgue est de 52,000 francs. Comme un fonds de 17,000 fr. existe déjà dans ce but, la dépense à supporter par la paroisse serait de 35,000 fr., à amortir annuellement par 2000 fr.

L'assemblée accepta ces propositions et la restauration du grand orgue sera confiée à une maison genevoise spécialisée. Par contre, la rénovation du petit orgue qui se trouve dans le chœur fut remise à plus tard.

Un emprunt de 35,000 fr. sera donc effectué à un taux normal.

Dans nos piscicultures

(c) Pendant la période d'alignement, la pisciculture d'Estavayer a fourni 18,000 alevins de brochets, 12,061,000 de palées, 360,000 de bondelles; celle de Coumin dans la Broye, 35,600 truites.

Les alevins de truites et les truitelles ont été déversés dans les cours d'eau affermés et dans ceux réservés aux permis à la ligne, ainsi que dans le lac de la Gruyère; dans ce dernier, ont été déversés en outre 31,000 alevins de cristovomer. Les alevins de brochets, palées et bondelles ont servi au repeuplement des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Lac-Noir.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	15 nov.	16 nov.
Banque nationale	765.-	765.-
Crédit féd. neut.	920.-	690.-
La Neuchâteloise, as. p.	102.-	102.-
Câbles élec. Cortallod	5450.-	5450.-
Ed. Dubied & Cie	1000.-	1000.-
Ciment Portland	2000.-	2000.-
Tramways Neuchâtel	500.-	500.-
Etabliss. Perrenoud S. A.	350.-	350.-
Etabliss. Perrenoud	500.-	500.-

OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel, 3% 1932	103.-	103.-
Etat Neuchâtel, 3% 1933	101.-	101.15
Etat Neuchâtel, 3% 1934	105.25	105.-
Ville Neuchâtel, 3% 1937	102.-	102.-
Ville Neuchâtel, 3% 1941	102.-	102.-
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50	102.50
Tram. Neuch. 3% 1946	101.-	101.-
Klaus 3% 1931	101.-	101.-
Suehard 3% 1950	101.50	101.50

Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	15 nov.	16 nov.
3% C.F.P. diff.	1903	103.10%
3% C.F.P.	1936	102.-
3 1/2% Emp. féd.	1941	101.75%
3 1/2% Emp. féd.	1946	104.50%
3 1/2% Emp. féd.	1946	104.50%

ACTIONS

Union banques suisses	897.-	895.-
Crédit suisse	787.-	787.-
Société banque suisse	776.-	777.-
Motor-Colombus S. A.	498.-	496.-
Aluminium Neuchâtel	2090.-	2098.-
Nestlé	1460.-	1457.-
Sulzer	1800.-	1810.-
Lites italiennes	40.75	40.50
Socdec	213.50	215.50
Royal Dutch	213.50	215.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 16 novembre 1950

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.12 1/2	1.15 1/2
Dollars	4.33	4.36
Livres sterling	11.10	11.25
Francs belges	8.53	8.63
Florins hollandais	104.-	106.-
Lires italiennes	14.50	14.80
Allemagne	81.-	82.50
Autriche	14.25	14.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 16 novembre 1950

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.24 1/2	1.25 1/2
New-York officiel	4.35 1/2	4.36 1/2
Bruxelles	8.53 1/2	8.61
Liège	14.50	14.80
Stockholm	84.32 1/2	84.72 1/2
Prague	8.72 1/2	8.77 1/2
Amsterdam	114.82 1/2	115.32 1/2
Oslo	61.07	61.37
Berlin	103.90	104.30

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 16 novembre 1950

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.24 1/2	1.25 1/2
New-York officiel	4.35 1/2	4.36 1/2
Bruxelles	8.53 1/2	8.61
Liège	14.50	14.80
Stockholm	84.32 1/2	84.72 1/2
Prague	8.72 1/2	8.77 1/2
Amsterdam	114.82 1/2	115.32 1/2
Oslo	61.07	61.37
Berlin	103.90	104.30

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Au procès des fortifications

Le colonel von Gunten et le pl. Daucher répondent de la mauvaise construction de trois fortins

BERNE, 16. — L'audience de jeudi matin, du procès des fortins, est de nouveau publique. Les débats portent sur les accusations touchant la haute direction des travaux militaires: le colonel von Gunten et le pl. Daucher.

Il s'agit de trois fortins, dont un pouvant abriter 60 hommes, et les deux autres pour une garnison de 15 hommes. Le béton est quelque peu détérioré, mais pas dans une mesure qui permettrait d'engager une procédure pénale contre les entrepreneurs en cause. En outre, l'un des ouvrages a un défaut de construction. Les crédits ont parfois aussi été dépassés. Chacun des trois fortins est revenu à plus de 100,000 fr. La direction générale des travaux est également accusée d'avoir négligé ses obligations dans ces trois cas.

Les deux représentants de la direction des travaux seront entendus. Les chefs de chantiers de ces maisons en cause ont été cités comme témoins. Un expert en matériaux est également à disposition. Il s'agira aussi, dans ce débat, de la résistance, du contrôle de la préparation du béton.

Les délibérations interrompues jusqu'à mardi prochain

BERNE, 16. — Les délibérations du procès des fortins qui se déroulent devant le tribunal de division 3b seront interrompues jusqu'à mardi, puis l'audience reprendra dans la salle de la Cour d'assises de la préfecture de Berne pour s'occuper d'un nouveau groupe d'entrepreneurs accusés.

Deux recours en grâce dans l'affaire Métry et consorts

BERNE, 16. — Le Conseil fédéral adresse un 3me rapport à l'Assemblée fédérale concernant les recours en grâce. Il s'agit d'Emest Chalmel, né en 1888, ancien directeur de la banque de Sion, condamné par la Cour pénale fédérale dans l'affaire Charles Métry et consorts, à 3 ans de réclusion, à 4 ans de privation des droits civiques et à une amende de 2000 fr. pour avoir enfreint l'arrêté du Conseil fédéral du 3. 12. 45, concernant la décentralisation du service des paiements avec l'étranger et l'arrêté du Conseil fédéral du 7. 5. 46, relatif au service des paiements avec les Pays-Bas ainsi que pour s'être rendu coupable de faux dans les titres, d'escroquerie, d'abus de confiance et de gestion déloyale.

La Cour a en outre déclaré Chalmel débiteur envers la Confédération d'un avantage pécuniaire illicite de 177,131 fr. 80, qui était toutefois limité au montant de ses actifs le jour du jugement.

Le deuxième demandeur est Pierre Arnold, né en 1904, ancien professeur au collège et ancien directeur d'une Société fiduciaire à Sion, actuellement détenu au pénitencier cantonal à Sion, condamné par la Cour pénale fédérale le 7 février 1950 dans l'affaire Charles Métry et consorts, à 18 mois de réclusion, à 3 ans de privation des droits civiques et à une amende de 5000 fr. pour avoir enfreint l'arrêté du Conseil fédéral relatif aux paiements avec les Pays-Bas ainsi que pour s'être rendu coupable de faux dans les titres et d'escroquerie.

Dans les deux cas, le Conseil fédéral propose le rejet des recours.

Condamnation d'un objeteur de conscience

GENÈVE, 16. — Le tribunal militaire I.A., présidé par le grand-juge, colonel André Cordey, s'est réuni jeudi à la salle de l'Alabama pour connaître d'une affaire d'objection de conscience dans laquelle avait à répondre le car. René Girard, 23 ans, célibataire, Fribourgeois, pour refus de servir.

Invité à expliquer sa position, l'accusé qui est évangéliste, a déclaré entre autres: «L'appel de Dieu que j'ai entendu est d'ordre impératif. Il rend impossible mon appartenance à l'armée». L'accusé a demandé un renvoi à la faveur de pouvoir accomplir un service civil. «Si je peux me rendre compte que mon travail profite à l'armée, dit-il, je ferai objection.»

Le tribunal a entendu le pasteur qui a eu Girard comme catéchumène et le commandant d'unité de celui-ci qui donne de bons renseignements sur l'accusé tant comme homme que comme soldat. Après que l'auditeur eut reconnu «les mobiles honorables» de l'inculpé et que le défendeur eut demandé au tribunal de tenir compte du geste désintéressé de son client qui constitue une plénière protestation contre la guerre, le tribunal condamne René Girard à une peine de trois mois de prison.

Communiqués

Soirée des Amis-gymnastes

C'est samedi 18 novembre qu'aura lieu la traditionnelle soirée annuelle de la grande famille des Amis-gymnastes. Cette année, le programme sera de choix et répondra au goût de chacun puisque chaque sous-section prêtera son concours.

Travail de section, ballets, travail individuel avec la participation de René Winterregg, champion cantonal, Farine, Faivre, etc. de la Chaux-de-Fonds.

Mission populaire évangélique de France

Les amis de cette mission et les paroissiens de Neuchâtel apprendront avec plaisir que son directeur, le pasteur Robert Ferré, sera à Neuchâtel dimanche prochain et donnera la parole à la Grande salle des conférences, une conférence avec projections lumineuses, intitulée: «Aux avant-postes de l'évangélisation».

Nous recommandons cette conférence à tous ceux qui connaissent la valeur des liens qui nous unissent au protestantisme français.

Un grand amour de Paganini

C'était à Venise, au cours de la saison 1816-1817 qu'Antonio Bianchi l'avait entendu pour la première fois, et tout de suite aimé. Ce que fut cet amour, «Curieux» le raconte cette semaine dans une grande page fort bien illustrée et pour laquelle Jacques Thibaud a bien voulu écrire une brève mais émouvante présentation.

Une nouvelle interpellation sur l'affaire de Maracon au Grand Conseil fribourgeois

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

M. Robert Colliard est revenu sur la question des crimes de Maracon. Il s'est étonné que l'on ait déplacé le caporal Bulliard, de Semsales. Il est à Fribourg depuis un mois. Les autorités communales de Semsales ont déclaré par écrit avoir été entièrement satisfaites du travail de M. Bulliard pendant les 18 ans qu'il a passés dans la localité.

Le gendarme de Palézieux, qui s'était aussi occupé activement de l'affaire de Maracon, a reçu une promotion.

M. Colliard a dit encore que, depuis quelques années, de nombreux actes criminels, tels qu'attentats, incendies, vols importants, sont restés impunis, les coupables n'ayant jamais été retrouvés.

Le double crime de Maracon ne fait que couronner la série et cela explique le trouble de la population. Les soupçons courent les rues et le mécontentement va grandissant. Dernièrement, l'affaire de Maracon a rebondi à la suite de l'interrogatoire d'un touriste anglais qui se trouvait dans les parages. Ce personnage a pu se disculper et l'on se trouve dans l'incertitude la plus complète.

M. Torche, conseiller d'Etat, a répondu alors que l'enquête se poursuit, mais la compétence en revient avant tout aux autorités vaudoises.

Le juge d'instruction fribourgeois fait tous ses efforts, mais sa santé a été ébranlée.

Quant au déplacement du caporal Bulliard, il n'a aucune relation avec les enquêtes menées. M. Bulliard est un excellent homme, qui a joué un rôle utile. Rien ne peut entacher son honnêteté. Son déplacement est dû à l'état de sa santé, compromise par le travail supplémentaire exigé par l'affaire de Maracon. A Fribourg, M. Bulliard a un poste moins pénible.

A LAUSANNE

L'affaire du Home Idéal

Le jugement

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Nous avons relaté à l'époque l'affaire du Home Idéal, société immobilière dans laquelle six personnes étaient inculpées d'escroquerie, de faux et d'abus de confiance.

Le tribunal correctionnel du district de Lausanne a rendu son jugement jeudi après-midi. Charles C. a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans pour abus de confiance, escroquerie et faux. Jules C., trois mois de prison avec sursis pendant trois ans (gestion déloyale). Louis B. est libéré. Cependant, étant donné qu'il a commis une faute, une partie des frais de la cause est mise à sa charge.

Emile W., Jules-Henri A. (ancien syndic de la ville de Lausanne), Jean F. sont acquittés.

Pour ce qui concerne ces trois derniers, le tribunal a disjoint de l'affaire du Home Idéal, une autre affaire de même nature, qui sera jugée plus tard.

Naissance d'une princesse à Lausanne

LAUSANNE, 16. Mercredi soir, Anne de Bourbon-Parme, épouse de l'ex-roi Michel de Roumanie, a donné le jour à une petite fille. La mère et l'enfant se portent bien.

Avant le recensement fédéral

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Tous les enfants nés avant minuit seront recensés, de même que les personnes décédées le 1er décembre après 00 h. 00.

Ce qui intéresse les autorités, c'est de connaître le nombre et les particularités de la population «résidente» de chaque commune, par quoi il faut entendre les personnes ayant déposé leurs papiers comme les personnes fraîchement arrivées avec l'intention de s'établir dans la commune.

Les personnes domiciliées occasionnellement hors de leur ménage dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre seront donc recensées deux fois: dans leur lieu de résidence habituel et dans leur lieu de séjour momentané. Mais ce n'est là qu'une précaution supplémentaire et les agents de recensement éviteront des «doublons» en inscrivant sous des rubriques distinctes les personnes présentes dans le ménage envisagé et les personnes se trouvant passagèrement ailleurs que dans leur ménage.

Il y aura des cas particuliers qui exigent une vigilance accrue de la part du recenseur. Ce dernier devra songer notamment aux personnes qui se trouvent pour quelques jours à l'étranger, aux habitants de chambres hautes plus ou moins «introuvables», aux habitants de boîtes, roulottes ou boutiques de foire, aux campeurs (rares à cette saison), aux vagabonds, etc...

Le recensement proprement dit

Le 1er décembre dès la matinée, les recenseurs reprendront leur seconde tournée. Ils recolleront les enveloppes distribuées dans leur secteur. Ils vérifieront si elles contiennent les bulletins et questionnaires correctement remplis. Les personnes absentes ce jour-là pourront remettre leur enveloppe à des voisins consciencieux.

Les recenseurs auront quelques jours ensuite pour remplir avec le plus grand soin des listes de recensement; et le 7 décembre ils devront remettre leur matériel à la police des habitants.

Les services communaux intéressés procéderont alors à un contrôle minutieux et réexpédieront à Berne le 16 décembre déjà toute la documentation réunie sur le territoire de Neuchâtel.

Là, les mangeurs de chiffres et les

AU CEP D'OR

VINS et LIQUEURS de toutes marques
W. Gaschen - Tél. 532 52, Moulins 11

Les communistes chinois dirigent les opérations en Corée du Nord

Ils réorganisent les troupes nord-coréennes

TOKIO, 17 (A.F.P.). — Selon des informations de bonne source parvenues à Tokio, la direction des opérations militaires dans l'extrême-nord de la Corée se trouve actuellement entre les mains des communistes chinois.

C'est en effet sous la direction d'un état-major chinois que sont actuellement réorganisées les divisions nord-coréennes qui furent bouclées en septembre dernier et dont certaines unités seulement ont réussi à se frayer un passage du sud-est jusqu'à l'extrême-nord.

Les informations en provenance du front indiquent dans le même sens que ce sont des Chinois et non des Nord-Coréens qui tiennent tous les secteurs d'où la résistance ennemie est la plus acharnée. Il s'agit notamment de la zone située à l'extrême-nord-est de la Corée, au point le plus rapproché de la frontière de Sibirie.

La défense des barrages hydro-électriques aurait été confiée à des Chinois. Les troupes coréennes, en revanche, placées en première ligne, livreraient surtout des combats de retardement.

Débarquement communiste en Corée

FRONT DE COREE, 16 (A.F.P.). — Le porte-parole du 10me corps a révélé hier que des renforts ennemis, estimés à un bataillon, sont arrivés par mer le

long de la côte est, depuis Chongjin et qu'ils ont débarqué à un endroit situé au-dessus de Myogehon, par petits bateaux.

Les communistes font le bilan de la situation

PARIS, 17 (A.F.P.). — La radio communiste chinoise a diffusé un communiqué du quartier général nord-coréen, faisant le bilan des opérations menées par les troupes nord-coréennes «avec les volontaires chinois»,

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Des délégués communaux d'Yverdon à Granges se prononcent contre la route au sud des lacs jurassiens

Une assemblée a été convoquée hier à Bienne par le Groupement pour la défense des intérêts de la route du pied du Jura. Elle réunissait environ 80 délégués des communes de la région d'Yverdon à Granges, sous la présidence de M. R. Gerber, directeur des travaux publics de la ville de Neuchâtel. Il s'agissait de renseigner les délégués sur les projets de la Société suisse des routes automobiles détournant la route du pied du Jura par la rive sud des lacs de Neuchâtel et Bienne.

L'assemblée a entendu différents discours, notamment de MM. Gerber, Baumgartner, maire de Bienne, P.-A. Leuba, chef du département des travaux publics du canton de Neuchâtel, Schaub, ingénieur de la ville de Bienne, G. Müller, ancien maire de Bienne, M. Schöchlin, président de la Société de protection des rives du lac de Bienne a parlé d'un projet de route en corniche, à la hauteur de la limite des vignes.

Après discussion, l'assemblée a voté une résolution s'opposant nettement au détournement du trafic par la rive sud des lacs jurassiens, demandant le maintien et l'amélioration du tracé actuel et chargeant le comité de poursuivre les études et les démarches dans ce sens.

Les membres du corps enseignant vont-ils se syndiquer ?

La Société neuchâteloise du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur tiendra le 25 novembre, à Cortaillod, son assemblée générale ordinaire. Celle-ci qui se déroulera le matin, sera suivie dans l'après-midi d'une assemblée extraordinaire dont l'objet sera la dissolution de la société. Nos maîtres secondaires auront à prendre ce jour-là une décision importante. Voici ce dont il s'agit :

Le comité cantonal — formé de treize membres et qui est présidé par M. Luc de Meuron, député socialiste au Grand Conseil — a estimé, après consultation des groupements de districts, qu'il devait proposer la dissolution de la société après le résultat « plus que décevant » dit une circulaire adressée aux membres, de la votation des 8 et 9 juillet sur le traitement des fonctionnaires.

Le comité constate que ce résultat négatif est dû au fait que les professeurs, dans leur lutte, n'ont pu « compter sur l'appui décidé et massif d'aucune grande organisation constituant une large fraction du corps électoral ». « Nous avons ainsi chèrement payé, poursuit la circulaire, le fait que nous nous sommes refusés à reconnaître pendant si longtemps que nous sommes des salariés et que notre attitude, notre action doivent être celles de salariés, par conséquent solidaires de tous les salariés de notre canton et devant lutter avec eux contre les mêmes adversaires. » Dans ces conditions, le Comité cantonal a compris, dit encore la circulaire, qu'il fallait nous débarrasser de préjugés paralysants et nous mettre au côté de la grande masse des salariés groupés au sein de l'Union syndicale.

Il résulte donc de ce texte que la dissolution de l'actuelle société proposée en séance extraordinaire à Cortaillod aura pour but de permettre de créer une nouvelle association qui serait affiliée à l'Union syndicale suisse par l'intermédiaire de la Fédération du personnel des services publics. Les membres du corps enseignant seraient sollicités d'entrer dans ce syndicat.

Nous croyons savoir qu'un certain nombre de professeurs ne partagent pas toutefois cette manière de voir. Ils estiment, en se référant aux statuts de la société actuelle, que ceux-ci garantissent suffisamment leurs intérêts matériels et moraux, puisqu'un des buts énoncés de l'association est « de formuler et de défendre les revendications de ses membres au sujet des traitements, des retraites, des remplacements, des pensions aux veuves et aux orphelins, etc. ».

A l'assemblée du groupement du district de Neuchâtel, la proposition tendant à la dissolution et, par voie de conséquence, à l'affiliation à l'Union syndicale a été adoptée à la majorité, mais une partie des membres seulement étaient présents.

A l'issue des délibérations des assemblées de Cortaillod, on saura si nos maîtres de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur s'engagent ou non dans une voie nouvelle. A ce que nous apprenons, les instituteurs et les institutrices — qui font partie d'une autre association — auront à examiner le même problème au cours de leur prochaine assemblée.

Répartition de la part du canton au produit de l'impôt de défense nationale

Le Conseil d'Etat va proposer au Grand Conseil de répartir comme suit le produit net de la part du canton à l'impôt fédéral pour la défense nationale en 1950 et 1951 :

a) 5% au fonds de compensation destiné à venir en aide aux communes obérées.

b) le solde, moitié à l'Etat et moitié aux communes.

Le statut des magistrats et des fonctionnaires

Le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil, dans sa prochaine séance, un rapport à l'appui d'un projet de loi concernant le statut des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Paul PERRET-GENTIL-VOLANT ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Eric, Paul
le 15 novembre 1950
Avenue du Mall 11 Maternité

AVANT LA SESSION DU GRAND CONSEIL

Le nouveau projet concernant les traitements des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un nouveau rapport à l'appui d'un projet de loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public.

Le rapport rappelle notamment que les 8 et 9 juillet 1950, le peuple neuchâtelois a repoussé, par 10,989 voix contre 7728, la loi concernant les traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public.

Ainsi qu'on l'a relevé à l'époque, les motifs de ce rejet sont fort divers. Parmi les causes qui ont été à l'origine du vote négatif de nombreux citoyens, on peut citer les menaces de chômage consécutives au ralentissement des affaires constaté depuis le début de l'année, la légère baisse subie par l'indice du coût de la vie de façon continue les mois qui précèdent la votation, certaines prévisions pessimistes au sujet des récoltes de 1950, le moment choisi pour la votation (époque des vacances), les procédés quelque peu maladroits utilisés dans leur campagne par certains partisans de la loi et, surtout, le montant total de la dépense supplémentaire entraînée par la loi du 19 juin 1950. Ce montant a certainement surpris ou effrayé un grand nombre de citoyens qui estimaient sans doute qu'une augmentation générale des traitements de l'ordre de 1,250,000 fr. ne pourrait être sup-

portée à la longue sans dommage pour l'équilibre des finances de l'Etat et des communes.

Bien que les augmentations de traitement accordées à certaines classes de fonctionnaires aient été critiquées au cours de la campagne qui précède la votation, le verdict de juillet 1950 ne doit pas être interprété, déclare le Conseil d'Etat, comme une condamnation du principe même de la révision des dispositions légales actuelles sur les traitements et du rajustement de certains de ces derniers.

C'est pourquoi le gouvernement a remis l'ouvrage sur le métier et soumis un nouveau projet dont la dépense totale a été ramenée de 1,250,000 fr. à 800,000 fr. environ, soit 700,000 fr. à la charge de l'Etat et 100,000 fr. à la charge de l'ensemble des communes.

Traitements de base

Le traitement de base annuel des magistrats et des fonctionnaires a été fixé comme suit :

I. Magistrats		II. Fonctionnaires	
Classe	Minimum	Maximum	Haute-paie
Conseiller d'Etat	15,500.—	16,500.—	15,000.—
Juge cantonal	15,500.—	16,500.—	15,000.—
Procureur général	3,000.—	15,500.—	15,000.—
Substitut du procureur général	15,000.—	15,000.—	15,000.—
Juge d'instruction	15,000.—	15,000.—	15,000.—
Président du tribunal de district	15,000.—	15,000.—	15,000.—

I. Directeurs		II. Personnel enseignant	
Classe	Minimum	Maximum	Haute-paie
Directeur général du Technicum neuchâtelois	13,200.—	16,200.—	3,000.—
Directeur du Gymnase cantonal et de l'Ecole normale	13,000.—	16,000.—	3,000.—
Directeur d'école secondaire, d'école de commerce, d'école technique, des études pédagogiques de l'Ecole normale	12,200.—	15,200.—	3,000.—
Directeur d'école primaire	12,200.—	14,800.—	2,800.—

Le traitement initial correspond, en règle générale, au traitement minimum prévu pour la fonction. La différence entre le minimum et le maximum du traitement constitue la haute-paie.

Exceptionnellement, lorsqu'il s'agit de s'assurer la collaboration de personnes particulièrement qualifiées, le Conseil d'Etat peut accorder un supplément de traitement ne pouvant dépasser en aucun cas 3000 fr. Cette règle ne s'applique pas aux magistrats.

La haute-paie s'acquiert par dix annuités égales.

Directeurs et personnel enseignant des écoles

Les traitements des directeurs et du personnel enseignant des écoles sont fixés comme suit :

I. Directeurs		II. Personnel enseignant	
Classe	Minimum	Maximum	Haute-paie
a) personnel masculin			
I a	10,900.—	13,900.—	3,000.—
II a	9,800.—	12,800.—	3,000.—
III a	9,400.—	12,100.—	2,700.—
IV a	9,000.—	11,400.—	2,400.—
V a	8,400.—	11,100.—	2,100.—
VI a	7,600.—	10,600.—	2,000.—
VII a	7,200.—	10,400.—	2,000.—
VIII a	6,800.—	10,000.—	2,000.—
b) personnel féminin			
IX a	9,000.—	11,200.—	2,200.—
X a	8,200.—	10,400.—	2,200.—
XI a	7,300.—	9,500.—	2,200.—
XII a	6,300.—	8,500.—	2,200.—
XIII a	5,800.—	8,000.—	2,200.—
XIV a	5,400.—	7,600.—	2,200.—

Le niveau du lac est monté de 78 centimètres depuis vendredi

Au cours des seize premiers jours du mois, il est tombé à Neuchâtel 184 mm. d'eau

Bien que plus lentement, le niveau du lac n'a pas cessé d'augmenter ces deux derniers jours. Rappelons la progression marquée par l'aiguille du limnigraphe du port de Neuchâtel depuis le début des pluies (nous nous référons toujours à la cote Osterwald qui est de 452 cm. plus élevée que la cote fédérale) : vendredi passé, à 7 h. 30 : 429,65 ; samedi : 429,88 ; lundi : 430,03 ; mardi : 430,20 ; mercredi : 430,30 ; jeudi : 430,35. Hier à 16 h. 30, le lac était encore monté de 3 cm. depuis le matin. A minuit, le limnigraphe du port indiquait la cote de 430,49. La hausse du niveau du lac depuis 16 h. 30 était de 5 cm.

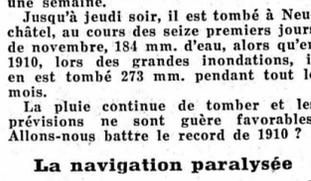
La différence est donc de 78 cm. en une semaine.

Jusqu'à jeudi soir, il est tombé à Neuchâtel, au cours des seize premiers jours de novembre, 184 mm. d'eau, alors qu'en 1910, lors des grandes inondations, il en est tombé 273 mm. pendant tout le mois.

La pluie continue de tomber et les prévisions ne sont guère favorables. Allons-nous battre le record de 1910 ?

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, — 16 novembre. Température : Moyenne : 6,9 ; min. : 4,2 ; max. : 9,4. Baromètre : Moyenne : 714,0. Eau tombée : 17,6. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : fort. Etat du ciel : couvert, pluie intermittente toute la journée.



Niveau du lac du 15 nov., à 7 h. 30 : 430,30
Niveau du lac du 16 nov., à 7 h. 30 : 430,35

Prévisions du temps : Nord des Alpes : En général couvert ou très nuageux. Encours de précipitations. Vendredi matin, baisse de la température. Chutes de neige jusque vers 1000 m. Fort vent d'ouest.

La navigation paralysée

Hier matin, le vent a de nouveau soufflé en tempête, soulevant sur le lac des vagues énormes. A 13 heures, la « Mouette » voulut se rendre à Cudrefin pour reprendre son service, mais en raison de la violence des vagues, elle dut se réfugier à Avully.

Le soir, la Société de navigation s'est vue dans l'obligation de suspendre les

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Les inondations du temps jadis

Le Val-de-Travers a toujours été victime des inondations, à tel point que le gouvernement avait jadis rendu un arrêté pour autoriser le pasteur de Môtiers à posséder une barque pour visiter ses paroissiens de Boveresse en temps de grosses eaux, quand était coupée la route qui depuis a été un peu surélevée. On disposait aussi des pierres dans l'eau et les gens sautaient de l'une à l'autre comme des cabris, en prenant de temps en temps un bain de pieds.

Toujours les gamins se sont amusés à circuler en radeaux, sur des planches et des poutres, dans les caves envahies par les inondations dans les villages des bords de l'Areuse.

Et lorsque la voie du chemin de fer était coupée par l'eau entre Môtiers et Fleurier, la Compagnie du Régional du Val-de-Travers mobilisait une grande démenageuse qui, avec de beaux chevaux, transportait les voyageurs.

NEMO.

Une horloge publique bienvenue

Les réalisations n'ont pas tardé à suivre le vote d'un crédit à la commune pour son réseau d'horloges publiques.

Voici qu'une horloge à triple cadran bien lisible a été installée au milieu de la place de la Poste. Et de tous les points qui convergent vers ce carrefour on peut désormais savoir l'heure qu'il est.

Un chien terrassé

Hier matin, au bas des Terraux, un petit chien s'est lancé contre un taxi. Il en est mort.

Un danger de la circulation

A 19 h. 45, à l'Evoles, une automobile a heurté une petite remorque de vélo, chargée d'objets de literie, qui stationnait au bord de la chaussée. En raison du mauvais temps, le conducteur de l'auto n'avait pas vu la remorque ; ce genre de véhicule n'est d'ailleurs pas éclairé ce qui ne laisse pas d'être assez dangereux. Il y a quelques dégâts de part et d'autre.

Auto contre auto

Hier, à 20 h. 15 environ, une auto venant de la place du Marché est entrée en collision avec une autre voiture se dirigeant vers Sarrières, au début du quai Philippe-Godet.

Un conducteur, ainsi qu'un occupant d'une des voitures, ont été légèrement blessés. Les dégâts matériels sont assez importants.

VIGNOLE

SAINT-BLAISE

A la carrière

(c) Dans le courant de l'après-midi de jeudi, les ouvriers sont parvenus à dégager l'angle de la masse où il y avait certaine possibilité de découvrir le corps de M. Micheletti, Malheureusement, la pauvre victime est toujours prisonnière des rochers et les efforts des ouvriers ne sont pas encore terminés.

Une nouvelle tranchée de la masse ébouillée doit être entreprise. Cela comporte l'enlèvement des matériaux sur toute l'épaisseur de la masse en faisant sauter à la mine les gros blocs de rochers. Ce travail demandera certainement deux à trois jours. Comme nous l'écrivions précédemment, les recherches se poursuivent lentement puisque l'utilisation de toutes les machines est rendue impossible par les dangers nouveaux d'éboulements. Les appareils de contrôle ont enregistré hier encore des mouvements de tassement ainsi que de faibles glissements du terrain surplombant l'endroit de la catastrophe.

GORNAUX

Un bel exemple de fidélité

(c) Nous apprenons que la famille de M. Edouard Geiser, fermier du domaine du Roc, soit le grand-père, le père et lui-même, sont abonnés à notre journal depuis novembre 1859. C'est depuis cette même date qu'ils sont aussi fermiers de ce domaine. N'est-ce pas un bel exemple de fidélité et d'attachement ?

BOLE

Commencement de saison

(c) Avec la fin de l'automne, la vie des différents sociétés de la localité paraît renaître du sommeil provoqué quelque peu par les gros travaux de l'été.

Dimanche soir, la série des conférences d'hiver commençant par la causerie et la projection d'un film cinématographique très intéressant : l'œuvre médicale au pays de la mort, c'est-à-dire dans la forêt vierge et très meurtrière de Surinam, au sud de l'Amérique. Ce film fut commenté avec distinction par le pasteur Menzel, agent de la Mission morale.

Les causeries pour dames vont commencer très prochainement ; celles pour hommes, organisées par l'Eglise, débuteront également sous peu par la narration d'un récent voyage derrière le « rideau de fer ».

MONTMOLLIN

Assemblée de la Société de développement

(c) Samedi, sous la présidence de M. G. de Tribolet, à eu lieu l'assemblée d'automne de la Société de développement. Les comptes de la société présentent actuellement un solde en caisse d'environ 450 fr.

La société a poursuivi son activité de façon heureuse au cours de cette année. En effet, de nouveaux bancs ont été posés aux endroits pittoresques ; la signalisation du village a également été améliorée ; des conférences ont été organisées, etc. Différents projets de développement sont mis à l'étude.

BOUDEVILLIERS

Soirée musicale et théâtrale

(c) Cette première de la saison fut donnée à la salle des spectacles de Boudevilliers, samedi dernier. L'honneur en revient au Club d'accordéons « Edelweiss » de Valangin-Boudevilliers, dirigé par M. R. Jacot.

Les cinq morceaux du programme, sans exception, furent d'une exécution parfaite. La maîtrise du directeur se faisait sentir dans chacun d'eux.

Cette jeune société a fait preuve d'un réel courage en se mettant à l'étude de « Marie-Jeanne », drame en cinq actes et six tableaux de A. D'Ennery et Mallian. Jouée avec sentiment dans des décors tout à fait appropriés, cette pièce a fort impressionné le public. Cette belle réussite doit encourager l'« Edelweiss » à continuer ses efforts.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 16 novembre 1950

Pommes de terre	le kilo	— 30
Baves	»	— 25
Choux-raves	»	— 20
Haricots	»	— 150
Carottes	»	— 40
Carottes	le paquet	— 30
Poireaux blancs	le kilo	— 80
Poireaux verts	»	— 50
Choux blancs	»	— 40
Choux rouges	»	— 50
Choux Marcellin	»	— 50
Choux de Bruxelles	»	— 90
Choux-fleurs	»	— 1,30
Endives	»	— 2,20
All	»	— 1,30
Oignons	le paquet	— 20
Oignons	le kilo	— 50
Radis	la botte	— 30
Pommes	le kilo	— 40
Polres	»	— 60
Oeufs	la douz.	— 4,20
Beurre de table	le kilo	— 9,77
Beurre de cuisine	»	— 8,34
Fromage gras	»	— 5,25
Fromage demi-gras	»	— 3,98
Fromage maigre	»	— 3,03
Miel	»	— 7,50
Vielande de bœuf	»	— 5,77
Vache	»	— 4,54
Vent	»	— 6,80
Mouton	»	— 8,77
Porc	»	— 3,77
Chœval	»	— 6,60
Lard fumé	»	— 8,50
Lard non fumé	»	— 7,50

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

La mort dramatique d'un habitant du Prévou sur la route cantonale

Il aurait été écrasé par une automobile

(c) La série noire continue. Mercredi soir, une personne du Col-des-Roches qui regagnait son domicile vers 23 h. 30 a remarqué une forme inerte gisant au milieu de la route à la hauteur de l'entrepôt fédéral.

Elle s'approcha et constata qu'il s'agissait d'un homme étendu sans connaissance. Les policiers locaux et cantonaux furent immédiatement avisés par un automobiliste arrivant. Mais dès que les secours arrivèrent la personne avait rendu le dernier soupir. Il s'agit de M. Fritz Schwab, retraité des C.F.F., âgé de 58 ans, habitant au Prévou.

La dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital pendant que l'enquête commençait. Jeudi matin, le médecin légiste procédait à l'autopsie. De cette dernière il résulte que M. Schwab avait les deux jambes fracturées et portait une forte blessure à la tête.

On pense que la victime, qui rentrait à pied du Locle où elle avait passé la soirée, aurait été renversée par un automobiliste puis écrasé. Toutefois il se pourrait également que le défunt, circulant au milieu de la route, ait été pris d'un malaise et soit tombé. Ce serait alors seulement qu'un automobiliste aurait passé sur le corps de M. S.

L'enquête ouverte éclairera le mystère.

L'ivresse n'est pas dangereuse au volant seulement !

(c) Jeudi, à 18 heures, le long de la rue Girardet, un attelage conduit par un homme en état d'ivresse est entré en collision avec une automobile. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

Noces d'or

(c) Mercredi, M. et Mme Jean Vallana-Del Villani, habitant Malakoff 24, au Locle, ont célébré en famille leurs noces d'or.

LA CHAUX-DE-FONDS

Commencement d'incendie

(c) Jeudi, vers 13 heures, un commencement d'incendie a éclaté à la rue du Parc 9 bis. Les premiers secours se rendirent aussitôt sur place, mais ils n'eurent pas à intervenir, le feu ayant été déjà maîtrisé ; il est dû à l'imprudence d'une fillette qui s'amusait à brûler du vieux papier.

L'appartement a subi quelques dégâts matériels.

Une nomination à la gare

(c) La direction du 1er arrondissement des C.F.F. à Lausanne, a nommé, avec entrée en fonction, à partir du 1er janvier 1951, M. Jean Moginier, adjoint au chef de gare de notre ville.

M. Moginier est actuellement, depuis plusieurs années déjà, sous-chef de gare à Neuchâtel où ses services sont particulièrement appréciés.

On devra faire appel à des institutrices valaisannes

En raison de la prolongation des études pédagogiques dans le canton de Neuchâtel, les nouveaux instituteurs ne sortiront de études qu'en 1952.

En attendant, le personnel pédagogique manque dans tout le canton, et en particulier à la Chaux-de-Fonds, où il faudrait trouver en avril prochain 14 institutrices pour remplacer celles qui ont droit à la retraite et occuper les nouveaux postes. On envisage de faire appel à des institutrices du Valais.

JURA BERNOIS

Un bel anniversaire

Aujourd'hui vendredi, deux sœurs jumelles, Mme Pauline Herimann-Aubry, à Cornol et Mme Anne Lovis-Aubry, à Sauley, célèbrent leur quatre-vingtième anniversaire.

Madame Henriette Cressier-Javet et ses filles Cosette et Arlette, à Lugnorre ; Madame et Monsieur Georges Cressier-Guillot, à Lugnorre ; Madame et Monsieur Marcel Cressier-Javet et leurs enfants, à Lugnorre ; Madame et Monsieur René Guillod-Cressier, à Lugnorre ; Madame et Monsieur Henri Guillod-Cressier et leurs enfants, à Sugiez ; Madame et Monsieur Paul Vaucher-Cressier et leurs enfants, à Lugnorre ; Madame et Monsieur Alfred Delapraz-Cressier et leur fille, à Chardonne ; Madame et Monsieur Emile Javet-Gaillet, à Jorens ; Madame et Monsieur Charles Javet-Cressier et leurs enfants, à Jorens ; Madame et Monsieur Emile-Henri Javet-Ribaux et leurs enfants, à Môtier-Vully ; Madame et Monsieur Auguste Graber-Javet et leurs enfants, à Holziken, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Georges-Henri CRESSIER

leur bien cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection le 15 novembre 1950, dans sa 35ème année, après une longue maladie, courageusement supportée.

Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.

L'ensevelissement aura lieu à Lugnorre, samedi 18 novembre, à 13 h. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul LAMBERCIER

père de Madame Yvonne Lambercier, membre actif.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds.

Le comité.

Rédacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel